



Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2017 - N°67



Sommaire

| | |
|--|---------|
| Le mot du Maire | page 3 |
| Finances | page 4 |
| Résultats des dernières élections | page 6 |
| Conseil Municipal des Enfants | page 8 |
| Fleurissement | page 9 |
| Amélioration de l'espace public | page 12 |
| Travaux | page 17 |
| Dégradations | page 18 |
| Programme de Réussite Éducative | page 19 |
| Éducation | page 20 |
| La Ruche | page 22 |
| CLÉ | page 24 |
| Les Aînés | page 29 |
| Moments officiels | page 32 |
| Animation | page 34 |
| Sports & loisirs | page 44 |
| Promotion | page 49 |
| Vie communale | page 50 |
| Conseils Municipaux | page 53 |
| Flash back | page 69 |
| Dialoguons | page 70 |
| État civil | page 72 |
| Tribunes | page 73 |
| Page ludique | page 74 |
| À noter dans votre agenda | page 75 |

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Renaud OEUVRARD, Albert RUCHTY, Carole TRITTER, les listes "Un vent de liberté pour Offemont", "Offemont - Solidarité - Progrès" et "Une renaissance pour tous", la CLÉ d'Offemont. Avec la participation de Suzanne ROMANCZUK et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Crédit : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com, Conseil départemental, Argus des Communes. Conception graphique et mise en page : Service Communication.
Tirage : 2 000 exemplaires. Coût de l'impression : 2 700 € HT. Dépôt légal : Juillet 2017. Imprimé par EST'IMPRIM (25) sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.



Le 30 juin dernier, Madame Simone VEIL nous a quitté. Figure majeure de la vie politique et féministe convaincue, énormément contestée à l'époque, menacée il y a encore quelque temps, aujourd'hui adulée :

- rescapée des camps de la mort,
- avocate,
- défenderesse de la mauvaise condition des prisonniers,
- combattante pour une Europe unie,
- première femme élue Présidente du Parlement européen,
- sage, modeste, d'un caractère ferme,
- académicienne.

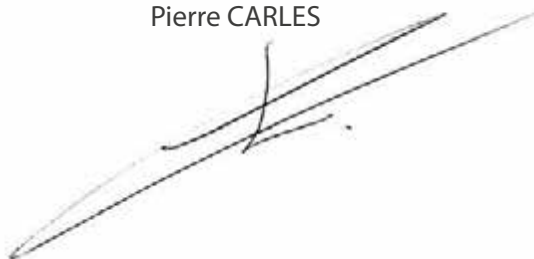
Simone VEIL a connu l'horreur des camps de la mort ; toute sa vie elle a eu ce courage extrême de témoigner ; c'était un caractère entier qui ne s'est jamais tu devant l'injustice.

Je me souviens du jour où nous avons découvert le camp d'Auschwitz-Birkenau, un long moment de silence ... nous en sommes tous sortis bouleversés et plus attentifs au monde qui nous entourait.

C'est pour l'ensemble de ces raisons, en dehors de toute confession religieuse, politique ou personnelle, que le Conseil Municipal a donné le nom de Simone VEIL à une rue du nouveau lotissement MATISSE, le 17 novembre 2014.

*Je vous souhaite à toutes
et à tous un bel été.*

Pierre CARLES

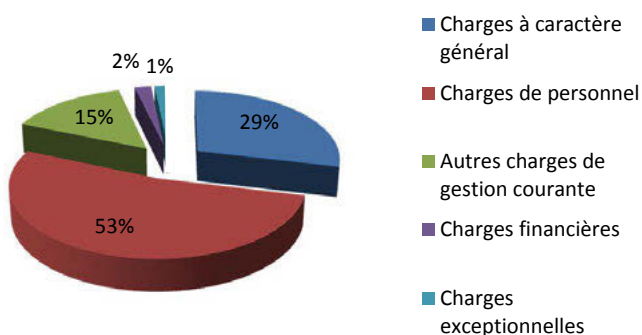
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Carles', written in a cursive style.

Budget de fonctionnement

| Dépenses réelles de fonctionnement en euros | | | Recettes réelles de fonctionnement en euros | | |
|---|-----------------------|---------------------------|--|-----------------------|---------------------------|
| | Budget 2017 | Compte administratif 2016 | | Budget 2017 | Compte administratif 2016 |
| Charges à caractère général | 899 835,81 € | 687 648,56 € | Atténuation de charges | 52 208,00 € | 54 743,47 € |
| Charges de personnel | 1 652 204,00 € | 1 455 806,96 € | Produits des services | 179 590,00 € | 185 279,76 € |
| Autres charges de gestion courante | 467 000,00 € | 397 794,70 € | Contributions directes (impôts et taxes...) | 1 737 201,00 € | 1 798 849,53 € |
| Charges financières | 65 000,00 € | 57 944,17 € | Dotations et participations (état, département...) | 1 024 821,24 € | 1 082 912,75 € |
| Charges exceptionnelles | 41 000,00 € | 5 336,80 € | Autres produits de gestion courante et exceptionnels | 311 066,20 € | 78 319,74 € |
| Atténuation de produits | 10 064,00 € | 3 927,00 € | Excédent de fonctionnement reporté | 400 000,00 € | 150 000,00 € |
| TOTAUX | 3 135 103,81 € | 2 608 458,19 € | TOTAUX | 3 704 886,44 € | 3 350 105,25 € |

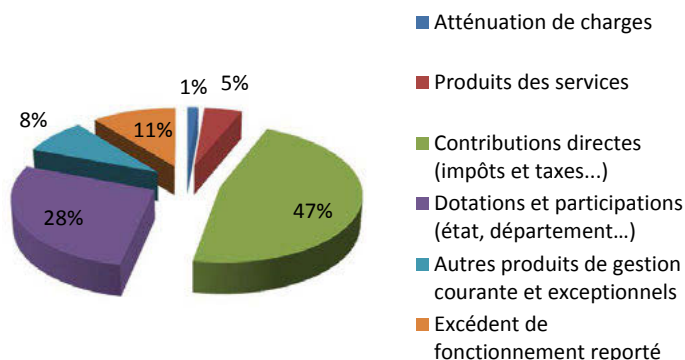
Dépenses de fonctionnement - Budget 2017

Budget 2017



Recettes de fonctionnement - Budget 2017

Budget 2017



Argus des Communes

D'après les dépenses, l'argus des communes a attribué à Offemont la note de :

DÉPENSES

C'est le niveau de dépenses totales par habitant qui permet de calculer la note du Maire de la commune, par comparaison avec les autres communes de même taille. Ce paramètre est important, car des dépenses élevées nécessitent des ressources élevées (impôts, subventions, emprunts...).

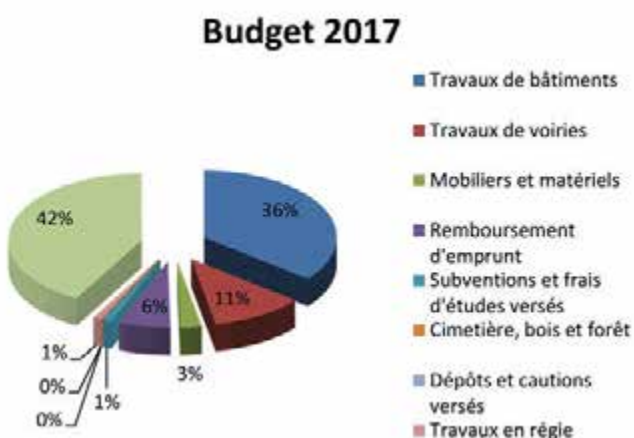
Pour mémoire, la note était de 0 avant les élections de 2014.



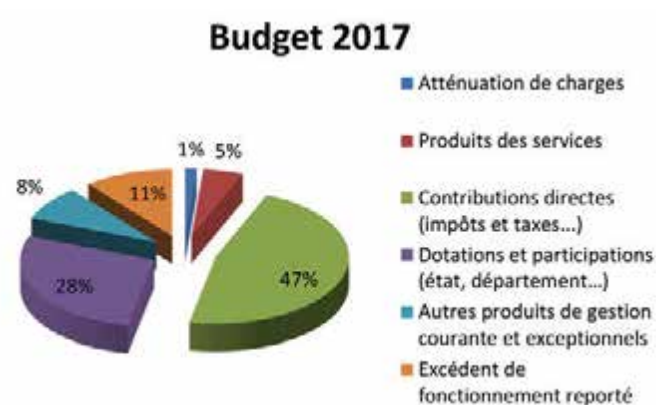
Budget d'investissement

| Dépenses réelles d'investissement en euros | | | Recettes réelles d'investissement en euros | | |
|--|-----------------------|---------------------------|--|-----------------------|---------------------------|
| | Budget 2017 | Compte administratif 2016 | | Budget 2017 | Compte administratif 2016 |
| Travaux de bâtiments | 1 128 000,00 € | 264 754,41 € | Produits des cessions | 483 044,01 € | - € |
| Travaux de voiries | 357 500,00 € | 273 655,44 € | Dotations FCTVA | 107 262,06 € | 161 556,48 € |
| Mobiliers et matériels | 83 070,00 € | 117 240,63 € | Dotations taxe d'aménagement | 50 000,00 € | 65 048,90 € |
| Remboursement d'emprunt | 200 000,00 € | 639 404,91 € | Subventions reçues | 370 515,00 € | 770 054,80 € |
| Subventions et frais d'études versés | 34 000,00 € | 5 334,00 € | Excédent de fonctionnement reporté | 201 899,06 € | 365 085,49 € |
| Cimetière, bois et forêt | 2 000,00 € | 17 867,16 € | Dépôts et cautionnement reçus | 480,27 € | 793,00 € |
| Dépôts et cautions versées | 480,00 € | 258,00 € | Avance sur cde immob. Régul. | - € | 10 091,11 € |
| Travaux en régie | 30 000,00 € | | Excédent d'investissement reporté | 2 546 969,02 € | 2 383 946,02 € |
| Acquisitions terrains | 1 322 004,19 € | 30 840,23 € | | | |
| TOTAUX | 3 157 054,19 € | 1 349 354,78 € | TOTAUX | 3 760 169,42 € | 3 756 575,80 € |

Dépenses d'investissement - Budget 2017



Recettes d'investissement - Budget 2017



Les dépenses de la commune (rapportées au nombre d'habitants) correspondent à la somme des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement de la commune. Les dépenses de personnel sont une partie importante des dépenses de fonctionnement, et permettent d'avoir une idée de la bonne gestion de la commune.

L'évolution des dépenses mesure l'effort fait par la commune pour les maîtriser. La note principale mérite d'être nuancée par cette seconde note.

La note d'évolution des dépenses de la commune est de : **20/20**



Pour mémoire, la note était de 0 avant les élections de 2014.

<http://www.contribuables.org/argus-des-communes>

Résultats des dernières élections

1^{er} tour de l'élection présidentielle - 23 avril



| | | | |
|-------------------|-------|----------|-------|
| Nombre d'inscrits | 2 823 | Blancs | 42 |
| Absentions | 704 | Nuls | 16 |
| Votants | 2 119 | Exprimés | 2 061 |

| | Bureau N°1 Martinet | Bureau N°2 Mairie | Bureau N°3 Citronniers | Total des voix | % |
|-----------------------|------------------------|----------------------|---------------------------|-------------------|-------|
| Nicolas DUPONT-AIGNAN | 18 | 31 | 25 | 74 | 3,59 |
| Marine LE PEN | 131 | 143 | 148 | 422 | 20,48 |
| Emmanuel MACRON | 150 | 208 | 181 | 539 | 26,15 |
| Benoît HAMON | 67 | 41 | 32 | 140 | 6,79 |
| Nathalie ARTHAUD | 9 | 5 | 11 | 25 | 1,21 |
| Philippe POUTOU | 7 | 9 | 7 | 23 | 1,12 |
| Jacques CHEMINADE | 2 | 1 | 0 | 3 | 0,14 |
| Jean LASSALLE | 8 | 7 | 8 | 23 | 1,12 |
| Jean-Luc MÉLENCHON | 193 | 145 | 100 | 438 | 21,25 |
| François ASSELINEAU | 13 | 9 | 4 | 26 | 1,26 |
| François FILLON | 105 | 116 | 127 | 348 | 16,89 |

2^d tour de l'élection présidentielle - 07 mai



| | | | |
|-------------------|-------|----------|-------|
| Nombre d'inscrits | 2 823 | Blancs | 175 |
| Absentions | 701 | Nuls | 74 |
| Votants | 2 122 | Exprimés | 1 873 |

| | Bureau N°1 Martinet | Bureau N°2 Mairie | Bureau N°3 Citronniers | Total des voix | % |
|---------------------|------------------------|----------------------|---------------------------|-------------------|-------|
| Emmanuel MACRON | 454 | 422 | 384 | 1 260 | 67,27 |
| Marine LE PEN | 196 | 208 | 209 | 613 | 32,73 |
| Résultats nationaux | | | | | |
| Emmanuel MACRON | | | | 20 743 128 | 66,10 |
| Marine LE PEN | | | | 10 638 475 | 33,90 |

Résultats des dernières élections

1^{er} tour des élections législatives - 11 juin

| | | | |
|-------------------|-------|----------|-------|
| Nombre d'inscrits | 2 826 | Blancs | 21 |
| Absentions | 1 456 | Nuls | 15 |
| Votants | 1 370 | Exprimés | 1 334 |

| | Bureau N°1 Martinet | Bureau N°2 Mairie | Bureau N°3 Citronniers | Total des voix | % |
|--------------------------|------------------------|----------------------|---------------------------|-------------------|-------|
| Jean PARENTY | 2 | 3 | 2 | 7 | 0,52 |
| Marc ARCHAMBAULT | 4 | 2 | 1 | 7 | 0,52 |
| Vincent JEUDY | 32 | 39 | 38 | 109 | 8,17 |
| Bruno KERN | 109 | 183 | 166 | 458 | 34,33 |
| Laurent SOLER | 42 | 62 | 33 | 137 | 10,27 |
| Jean-Marie PHEULPIN | 4 | 3 | 7 | 14 | 1,05 |
| Maude CLAVEQUIN | 24 | 33 | 24 | 81 | 6,07 |
| Laila LEROY | 56 | 52 | 53 | 161 | 12,07 |
| Jean-Christophe MURINGER | 2 | 15 | 12 | 29 | 2,17 |
| Michel ZUMKELLER | 98 | 97 | 100 | 295 | 22,11 |
| Philippe MARCEAU | 1 | 4 | 3 | 8 | 0,60 |
| Noureddine LEMQADDEH | 25 | 1 | 2 | 28 | 2,10 |

2^d tour des élections législatives - 18 juin



| | | | |
|-------------------|-------|----------|-------|
| Nombre d'inscrits | 2 826 | Blancs | 90 |
| Absentions | 1 632 | Nuls | 45 |
| Votants | 1 194 | Exprimés | 1 059 |

| | Bureau N°1 Martinet | Bureau N°2 Mairie | Bureau N°3 Citronniers | Total des voix | % |
|--|------------------------|----------------------|---------------------------|-------------------|-------|
| Bruno KERN | 138 | 222 | 198 | 558 | 52,69 |
| Michel ZUMKELLER | 156 | 183 | 162 | 501 | 47,31 |
| Résultats de la deuxième circonscription | | | | | |
| Bruno KERN | | | | 8 415 | 46,16 |
| Michel ZUMKELLER | | | | 9 814 | 53,84 |

Les jeunes s'activent pour la Commune

Suite à l'installation du Conseil Municipal des Enfants (CME) en date du 09 novembre 2016, des réunions de travail des différentes commissions se sont déroulées tout au long de l'année scolaire. Réunions dans lesquelles les enfants du Conseil ont travaillé à l'élaboration de projets. Lors du dernier Conseil, le CME a fixé les objectifs à réaliser et les a votés (panneaux de sécurisation au passage piétons devant l'école du Martinet, réalisation de bacs pour les besoins des animaux). La Municipalité leur fournira au prochain Conseil des devis concernant ces travaux, ils auront alors à faire un choix définitif quant à l'affectation de leur budget.



10 bis rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
09 83 56 00 30
07 83 05 49 40
esthel@vivezenroses.fr



33 rue les Chézeaux
90380 ROPPE

06 61 98 87 55

wilfried.cunchon@free.fr

Wilfried CUNCHON

Vente et installation
Chauffage / Sanitaire / Plomberie
Salle de bain
Neuf et rénovation

Votre spécialiste de vos installations
Vaillant



RGE
ECO
artisan
La Nouvelle Image du Bâtiment



QUALIBAT

Fleurissement

Au printemps



 Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fleurissement

En été



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fleurissement



Mise en place de plantes vivaces ce printemps par les élèves du Lycée agricole au nouveau rond-point des Champs Cerisiers.



Nos bénévoles à l'œuvre dans l'atelier des Soiras.



Le moulin a retrouvé ses ailes.

Distribution de bulbes

La traditionnelle distribution des bulbes de tulipes a eu lieu le 10 juin. Une centaine de familles est venue chercher de quoi fleurir son jardin au printemps prochain. 108,32 € de dons pour le CCAS de la commune ont été récoltés à cette occasion.



Fibre optique



↓ RAPIDITÉ

- Accès Internet : **5 fois plus rapide que ADSL**
- Téléchargement de film : **1 mn au lieu de 8 mn**
- Envoi de gros fichiers : **20 s au lieu de 2 mn (ADSL)** pour un album de 50 photos

↻ SIMULTANÉITÉ

Surfer et télécharger sur plusieurs ordinateurs, regarder la TV en haute définition, téléphoner... le tout en simultané, deviendra possible **sans altérer la qualité de l'un des services, ni ralentir le débit.**

👤 QUALITÉ

La fibre permet d'accéder à la haute définition avec une résolution d'image **5 fois supérieure** au standard DVD et une grande qualité de son.

Grâce à l'action conjuguée de Cédric PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort, Damien MESLOT, Président de Grand Belfort, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, Hugues BESANCENOT, Préfet du Territoire de Belfort et de l'ensemble des Maires de notre département, une convention a été signée en partenariat avec Pierre LOUETTE, Directeur général d'Orange afin de raccorder l'ensemble des habitations du Territoire de Belfort à l'internet très haut débit, via la fibre optique. Parallèlement, la Commune a validé l'installation de deux armoires haut débit situées, pour la première rue du Chêne, pour la seconde au rond-point Jean Moulin. Les premières connexions devraient avoir lieu début 2018. L'installation de quatre prochaines armoires pour une couverture complète de notre Commune suivra courant 2018.

Pose d'un tapis antidérapant devant la Ruche

La passerelle en bois de l'accès de la Ruche à la MIEL très glissante en cas de pluie et de verglas a été sécurisée par la pose d'un revêtement de sol antidérapant pour une somme de 1 512,48 € HT.



Nettoyage des espaces verts à Ganghoffer



Les employés des services techniques ont réalisé une grande opération de nettoyage à la limite sud du quartier Ganghoffer. Une quantité importante de débris a été enlevée puis le passage de l'épareuse a permis de tailler les végétaux.

Table de tennis de table aux Casernes

Comme promis à la jeunesse, une table de tennis de table a été installée aux Casernes à proximité de l'aire de jeux en attendant la rénovation globale de ce secteur.



Rue du Stratégique

Poursuite de la sécurisation de cette rue avec la mise en place :

- de glissières de sécurité dans le virage,
- de balises de signalisation pour améliorer la visibilité,
- d'enrobé sur la piste cyclable et de deux barrières à chaque extrémité,
- d'un abribus,
- et d'un nouvel enrobé sur la portion de la rue sous la Miotte allant du carrefour avec la rue du Stratégique jusqu'à Denney.



Rénovation des City Green

Pose d'un gazon synthétique sur les deux City Green situés au complexe sportif du Centre et près de l'école Jean MACÉ. Le coût total des travaux s'élève à 24 498 € HT ; dans le cadre de ce projet la Commune a bénéficié d'une subvention de 12 242 € de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du FIP (Fonds d'Intervention de Proximité).



Porte de séparation en mairie

Une porte intermédiaire a été mise en place aux fins de pouvoir prêter la salle du Conseil Municipal, empêchant ainsi l'accès au reste du bâtiment.



Amélioration de l'espace public

Mobilier urbain



Un panneau d'affichage et un garage à vélos ont été installés ce printemps devant l'école Jean MACÉ.

Barrière au Maquis de Chérimont



L'accès au site du Maquis de Chérimont a été sécurisée par la pose d'une barrière empêchant la circulation des véhicules.

Réhabilitation au quartier des Casernes

La réhabilitation du quartier des Casernes se poursuit, Place du Forum, en partenariat avec Territoire Habitat. Cette action fait suite aux travaux engagés depuis 2016.



Réunions publiques



Deux réunions publiques ont eu lieu en mairie en février. La première, pour l'installation de garages et l'aménagement d'espaces verts sur le secteur des Casernes. Plusieurs choix d'implantation ont été proposés aux habitants présents. Suite à cette réunion, l'installation de 8 garages a été validée.

La seconde réunion publique concernait la réfection complète de la rue du Chêne. Laurent MOUGEL, Directeur des Services Techniques de la Commune, a présenté le projet comprenant notamment la création d'un trottoir, la réfection des évacuations d'eaux pluviales, la création de places de stationnement.

Travaux de Grand Belfort



Les services de Grand Belfort interviennent régulièrement sur notre commune.

Ils sont ainsi intervenus le 04 février, les regards d'eaux pluviales rue Aristide Briand à proximité de la rue du Ballon étant bouchés, ce qui créait une inondation de la chaussée.

Nous remercions ces services pour la rapidité avec laquelle ils ont agi.



BOULANGERIE - PÂTISSERIE C&D CHASSARD

10 bis rue Aristide Briand

90300 OFFEMONT

Tél. 03.84.26.29.41

Ouvert tous les jours de 6 h 30 à 19 h

Dégradations



Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, un scooter a été incendié sous le toboggan de la nouvelle aire de jeux à l'Arsoit. Les dégâts sont importants, le devis pour la remise en état s'élevant à 6 300 €. Il est fort regrettable que certaines personnes mal intentionnées s'en prennent à ce type de structures qui sont mises en place pour le bien-être et la joie des enfants. Que ceux qui sont capables de telles actions réfléchissent, sachant que ce sont les impôts collectés par la Commune auprès des concitoyens qui sont investis dans ces installations et dans leur remise en état.

Fin mars, l'ensemble des luminaires extérieurs du gymnase a été vandalisé. Nous étudions une solution de rechange pérenne.



Hôtel *** Restaurant

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir
Service de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h 30

— RESTAURANT TRADITIONNEL — SERVICE TRAITEUR —

53 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 21 39 28 - www.aulogisdesours.fr

Projection du Film *L'Odyssée de l'empathie*



Dans le cadre des actions parentalité du Programme de Réussite Éducative, le film *L'Odyssée de l'Empathie* a été projeté le 12 mai dans les locaux de la CLÉ. Une trentaine de personnes composée d'habitants et de professionnels est venue assister à cette projection ainsi qu'au débat réalisé par François BEGUE, Directeur de la Maison de l'adolescence. Ce documentaire traite de l'éducation bienveillante comme alternative à toutes formes de violence.

Moment de convivialité

Le 24 mai, 80 enfants accompagnés de quelques parents sont venus à la MIEL pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter dans le cadre du Programme de Réussite Éducative.

Les étudiants de l'IUT Carrières Sociales ainsi que les animateurs de la CLÉ ont animé différents ateliers (maquillage, jeux, mandalas, sports de combat, parcours sportif...). À l'issue de ces ateliers, Réjane BEGHIN, accompagnée de ses petits chanteurs, a clôturé l'événement par un concert.



Nous remercions la Préfecture du Territoire de Belfort, le Conseil départemental, la CAF, la CLÉ, les enseignants et les tuteurs pour leur investissement dans ce dispositif tout au long de l'année.

Ouverture d'une classe à l'école du Martinet



La nouvelle rentrée scolaire se profile sous de bons auspices. Le nombre de classes à l'école élémentaire et maternelle du Centre reste stable. Suite au dernier comptage des élèves à l'école Jean MACÉ, la cinquième classe ouverte à la rentrée scolaire 2016-2017 devrait rester en place pour 2017-2018. L'école élémentaire du Martinet, quant à elle, retrouve sa cinquième classe, du fait de l'arrivée de 30 élèves de grande section de maternelle qui intégreront le CP.

Fête des écoles

Les écoles ont fait "cour" pleine le 1^{er} juillet pour la traditionnelle fête de fin d'année scolaire. Des enfants dynamiques, excités par les vacances proches ont investi leurs écoles, mais pas pour de l'apprentissage ; cette fois, jeux et détente étaient au rendez-vous.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation.

Des cours d'arts plastiques

Dans le cadre des cours d'arts plastiques, les élèves de CP et CE1 de l'école du Martinet ont fabriqué des cabanes. Puis, ils ont écrit à Monsieur le Maire afin de lui demander l'autorisation pour exposer leurs œuvres au sein de la mairie.



Mardi 06 juin 2017

Monsieur le maire, on a fait des cabanes. Nous sommes bien mécontents nos cabanes, on peut mais en tissu et en carton devant la mairie d'Offemont. Dans la cabane on tissu à l'intérieur il y a du journal et des agrafes et les cabanes en pâte à modeler on les à laisser sécher. Est les cabanes en carton on les à assemblées.

Monsieur le maire

On a fabriqué des cabanes en tissu, en carton, en pâte à modeler et celles en tissu il y a du papier journal et on s'a mis ses agrafes tout par tout. On peut mettre nos cabanes devant la mairie, il vous plaît. Nos cabanes sont jolies, elles sont jolies.

A l'élève

Kévin

Mardi 06 juin 2017

Cher Monsieur le maire, Nous avons fabriqué des cabanes. Nous les avons fabriqué en tissu, en carton, en techniques, en les agrafant. Nous avons fait des cabanes en pâte à modeler et une cabane faite pour Wall-e avec des déchets. Pourrait vous les montrer dans la mairie ?

A l'élève

Classe verte à Aisey

Les élèves de grande section de l'école maternelle du Centre, accompagnés de leurs correspondants de l'école Victor HUGO de Belfort, sont partis une semaine en escapade à Aisey pour une classe "découverte du poney". Nos jeunes cowboys ont partagé des moments privilégiés du 09 au 13 mai. Merci à Michel ZUMKELLER, Député-Maire de notre circonscription, pour la subvention de 300 € allouée à ce projet. Les Villes de Belfort et Offemont ont conjointement pris en charge les transports.



Les abeilles font leur cirque

Pour clôturer le second trimestre, les ateliers sport, magie, danse et percussion ont été fiers de vous présenter leur spectacle. La représentation s'est déroulée le 13 avril au gymnase.

Petits et grands sont venus sur scène pour proposer aux spectateurs des numéros, chorégraphies et tours de magie préparés minutieusement pendant près de 3 mois.

Tout au long du trimestre, chaque séance a permis aux enfants de développer leur motricité, leur dextérité, leur coordination, leur esprit créatif ainsi que leur esprit de groupe tout en s'amusant. Enfin, le spectacle a offert aux enfants non seulement la possibilité de s'exprimer et de mettre en pratique leurs apprentissages, mais aussi, et surtout, de vaincre leur stress pour effectuer une prestation en public.

À la fin du spectacle, les parents étaient invités à rejoindre l'espace artistique où une exposition d'art et une démonstration d'expériences scientifiques leur étaient proposées.

Parents, enfants et animateurs se sont retrouvés, non sans émotion, autour du verre de l'amitié.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation.

Café-parents



Après plusieurs représentations données par les enfants de l'atelier théâtre, nous avons souhaité innover.

Dans le cadre d'un partenariat avec la CAF de Belfort, nous nous sommes fixés comme objectif de renforcer les liens entre les familles et l'équipe d'animation de la Ruche. C'est ainsi que nous est venue l'idée d'un café-parents.

Nos apprentis comédiens ont choisi ensemble un thème qui leur tenait à cœur. Ils ont ensuite réalisé de petites scènes filmées et ont joué une courte pièce de théâtre en s'inspirant de leur quotidien. Pour cette édition, le thème retenu était la nutrition.

Lucie THOMAS, animatrice et responsable de l'atelier théâtre, a apporté son soutien à l'organisation ; les enfants ont écrit eux-mêmes les textes et assuré la mise en scène. La nutritionniste, Isabelle MOUGEL, est venue assister aux répétitions le temps d'une soirée pour préparer le débat qui a suivi la diffusion des courts métrages et du spectacle sur scène.

Le 26 juin, les parents des enfants des groupes théâtre et cuisine ont été invités pour cette soirée à thème. Un débat riche en questions de la part des enfants et des parents a ensuite été animé par la nutritionniste autour du buffet réalisé par le groupe cuisine, composé de feuilletés au comté, de roulés au saumon et de brochettes de fruits.

Cette première édition eut un beau succès ; une quinzaine de familles était présente. Les anecdotes souvent humoristiques des enfants quant à leurs habitudes alimentaires ont permis d'instaurer une ambiance détendue et ont ouvert le dialogue.

L'équipe la Ruche

Visite du Préfet



Hugues BESANCENOT, Préfet du Territoire de Belfort accompagné de Raphaël THIERRY, délégué auprès des associations, s'est rendu le 23 janvier à la CLÉ d'Offemont afin de découvrir la structure associative œuvrant au quotidien dans le cadre de la politique de la Ville et des différents agréments dont elle relève.

La délégation préfectorale a été conjointement accueillie par Assad MOKHENACHE, Directeur, Yvette HOSSELET, Présidente et René CLAUDE, Trésorier de la CLÉ, Pierre CARLES, Maire d'Offemont et Albert RUCHTY, DGS d'Offemont.

Dans son propos introductif, le directeur de la CLÉ a présenté l'organisation et la structure, qui compte actuellement 18 salariés, dont plusieurs en contrats aidés. Il a rappelé les principes et autres valeurs qui guident au quotidien l'équipe éducative et d'animation.

Au cours de cette visite M. le Préfet a échangé avec les enfants, les adolescents et le personnel présent. Il a pu découvrir divers ateliers notamment :

- l'atelier "chant" du groupe des 2-3 ans,
- l'atelier "motricité et bricolage" du groupe des 4-5 ans,
- l'atelier "chorale" du groupe des 6-11 ans,
- l'atelier "citoyenneté" à travers le jeu *Place de la loi* des pré-adolescents,
- l'atelier "remise en forme" des adolescents,

- l'atelier "CLAS" des Collégiens et Lycéens.

- l'exposition des œuvres artistiques produites par les enfants et pré-adolescents dans le cadre de "la semaine nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme".

M. le Préfet et le directeur de la CLÉ ont inauguré *Le mur des valeurs*, concrétisant le chantier éducatif co-animé avec les services techniques, un artiste graffeur, les pré-adolescents et adolescents fréquentant la CLÉ, cette œuvre comporte l'ensemble des valeurs et autres idéaux républicains portés et défendus par le centre social : altérité, citoyenneté, courage, droits, devoirs, sport, santé, parentalité ...

Un échange des plus constructifs visant à mieux appréhender les orientations, réalisations et autres aspirations en matière de projets, actions et modalités d'intervention et d'accompagnement social s'est tenu autour d'un buffet-dîatoire. Un mélange de saveurs et de délices confectionné par des salariés et des bénévoles, dégusté par les participants qui ont pu se questionner, échanger et réitérer leur attachement à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière dans le cadre de nos valeurs et idéaux républicains.

Semaine nationale d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme

Dans le cadre d'un projet d'actions de portée nationale, retenu par la DILCRAH (Délégation Interministérielle de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et l'Homophobie), l'Association CLÉ soutenue par la Préfecture et la CAF du Territoire de Belfort, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental, Grand Belfort, la Commune d'Offemont a eu plaisir de convier à la journée d'inauguration le 20 mars nombre de personnes. Les élus des Conseils régionaux et départementaux, la CAF du Territoire de Belfort, les représentants des services de l'État, en la personne de Sabine OPPILLIART, Directrice de Cabinet de la Préfecture, le représentant de l'Académie, Eugène KRANTZ, Directeur académique, le Maire de la Commune d'Offemont, Pierre CARLES, les responsables de la MDEJ et des PAS étaient présents. Cette journée citoyenne, d'information, de réflexion, de sensibilisation et d'échanges a été l'occasion de plusieurs présentations artistiques et culturelles.

1-Poème à mon frère blanc

Léopold SEDAR SENGHOR : poète, écrivain, homme politique français, puis sénégalais et premier président de la République du Sénégal (1960-1980). Premier africain à siéger à l'Académie française. Il a également été ministre en France avant l'indépendance de son pays. Sa poésie, fondée sur le chant de la parole incantatoire, est construite sur l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, fédérant les traditions par-delà leurs différences.

2-Chorale avec 3 chants

- *Soleil* de Grégoire
- *Non, non rien n'a changé* des Poppys
- *Loiseau et l'enfant* de Marie MYRIAM.

3-Présentation d'une saynète inspirée du spectacle de Amelle CHAHBI

Où est Chahbi, mis en scène par Josiane BALASKO, est un spectacle qui tord le cou aux clichés, tout en dénonçant la montée de la haine, de l'intolérance et du racisme.



4-Lecture d'une partie du discours de Nelson MANDELA, co-récipiendaire en 1993 du prix Nobel de la Paix avec le président sud-africain Frederik de KLERK pour l'abolition de l'apartheid, en juillet 1991. À l'hôtel de ville d'Oslo, Nelson MANDELA choisit notamment de rendre hommage à la mémoire de Martin LUTHER KING.

5-Présentation de l'œuvre de Karim REIH, artiste de street art : autour d'une activité artistique sur le thème de "l'Art inclusion". À partir du thème "Tous égaux – Tous différents", exprimer ses idées sous formes de dessins et de graphismes.

6-Rétrospective et moments forts au travers d'une diffusion sur écran géant.

Les convives ont été invités à découvrir l'exposition réalisée en grande partie par les enfants dès 2 ans avec le soutien des équipes d'animation. Cette inauguration qui a rassemblé plus de 300 personnes s'est clôturée par un buffet d'înatoire "Saveurs des cinq continents" confectionné par les équipes d'animation et des bénévoles, et fut suivi d'un débat.



La boxe anglaise et l'handiboxe s'invitent à la CLÉ d'Offemont



Sous une journée ensoleillée, une quinzaine d'enfants et pré-adolescents de la CLÉ d'Offemont ont participé le 17 mai à un après-midi découverte et initiation à la boxe anglaise.

Cette grande première a été animée par Kamel MEGUELLATI, ancien international et boxeur professionnel, actuellement entraîneur à l'AS Belfort Boxing des Glacis, accompagné par Ekrem US, un de ses élèves, récemment couronné champion de France handisport de boxe. Le duo était épaulé par trois représentants du club de boxe Ring Olympique Valdoyen dont André BRAULT, ainsi que par Abdelkader MAHI, adulte-relais à la Mairie d'Offemont.

Cette action s'inscrit dans le projet "Tous égaux devant le sport", elle vise à sensibiliser les jeunes, notamment les jeunes filles aux différentes pratiques sportives sur le Territoire de Belfort, dont la boxe.

Les participants ont ainsi profité d'un programme d'entraînement riche et varié avec plusieurs plateaux ou ateliers éducatifs encadrés par les experts présents.

Cette séance d'initiation a ravi nos "petits boxeurs en herbe", filles et garçons, qui se sont vite pris au jeu du direct, du direct court, du crochet et de l'uppercut.

CASOLI

**Métallerie
Serrurerie
Aluminium**

63 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 37 10

FABRIQUE
depuis 1988

Fax 03 84 26 91 42
www.casoli-metallerie.fr

CASOLI

**Menuiserie PVC-ALU
Portes - Fenêtres coulissantes
Volets battants - PVC-ALU
Volets roulants
Portes de garage
Stores
Garde-corps**



63 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 91 41

FABRIQUE
depuis 1985

Fax 03 84 26 91 42
casoli.pvc-alu@orange.fr

Journée théâtrale et débats d'idées sur l'égalité filles-garçons



Dans le cadre d'un projet partenarial portant sur "L'égalité filles-garçons" avec la Ligue des Droits de l'Homme et l'association Solidarité femmes, la CLÉ d'Offemont a accueilli les 03 et 10 mai des comédiens bénévoles.

Les séances animées par Madame ZIMMERMANN de Solidarité femmes avaient pour objectif la mise en place de petites scènes jouées par les acteurs, à partir desquelles les pré-ados ont été invités à intervenir, à se positionner et à argumenter pour aborder la problématique des représentations "clichés" des hommes et des femmes dans la société. L'objectif recherché était de déconstruire les

stéréotypes et préjugés sur l'égalité filles-garçons en se basant sur une argumentation étayée.

Ces ateliers ont permis au groupe d'une dizaine de pré-adolescents et adolescents présents, de se questionner, d'appréhender les différentes sortes de stéréotypes et autres représentations dont ils sont victimes, qu'ils véhiculent de manière inconsciente et subjective. Dans cet espace d'échanges, de débats et d'expression, qui a rencontré un vif succès, étaient présents Nadia MOUADJI, responsable du pôle famille-parentalité, Ahmed AYED, animateur pré-ados, Denis RUDLER de la Ligue des droits de l'Homme de Belfort et Virginie ZIMMERMANN de l'association Solidarité femmes.

Sortie au Zoo de Bâle

Le 06 mai, 36 familles d'Offemont et de ses environs ont participé à la sortie au Zoo de Bâle organisée par le pôle famille-parentalité de la CLÉ d'Offemont.

Plus de 74 enfants de tous âges ainsi que 35 mères et 3 pères de famille ont profité d'un moment exceptionnel. Dans un cadre idyllique, petits et grands ont visité un vivarium regroupant diverses espèces de reptiles, ainsi que différentes variétés de poissons (perches soleil, carpes, esturgeons) mais hébergeant également crocodiles et requins.

Les familles ont pu observer dans 9 espaces couverts spécifiquement aménagés : girafes, éléphants, rhinocéros, kangourous, gorilles, toutes sortes de mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et insectes. Cette journée, encadrée par Nadia MOUADJI et Assad MOKHENACHE, s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales et a ravi petits et grands, émerveillés par ce monde animalier présenté dans un cadre naturel d'une grande beauté.

Cette sortie familiale a bénéficié d'un soutien financier de la CAF du Territoire de Belfort, ainsi que d'un co-financement CVUG (Contrat de Ville Unique et Global) en lien avec les services de l'État (Préfecture du Territoire de Belfort) et du volet parentalité du Programme de Réussite Éducative.

Ce projet a été fortement plébiscité par les adhérents du centre socioculturel. La journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur, chaque participant est reparti avec de beaux souvenirs plein la tête.

Repas intergénérationnel

Le temps d'un repas a réuni le 1^{er} juin à la MIEL nos petites têtes blondes et nos cheveux blancs. Ce moment convivial et enjoué a été riche en échanges pour la centaine d'enfants de la restauration scolaire et une quarantaine d'Aînés de la commune.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

CHAUFFAGE SANITAIRE 90

48 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT

Tél. 03 84 28 49 83

chauffage.sanitaire90@orange.fr

Chauffage
toutes énergies

Sanitaire

Plomberie

RGE



Chauffage+
2017

Sortie à Pontarlier le 07 avril



Journée dans le Haut-Doubs sous le soleil pour cette première sortie de l'année avec nos Aînés. Dans la matinée, visite commentée de la fromagerie Sancey à Métabief suivie d'une agréable dégustation de nos meilleurs fromages francs-comtois pour nos quarante participants.

Le petit train touristique, le *Coni'Fer*, attendait tout ce petit monde à la gare des Hôpitaux-Neufs pour un voyage très atypique.

En effet, un groupe de bénévoles passionnés donne son temps sans compter pour transformer, rénover et embellir l'ancienne ligne Pontarlier-Vallorbe afin d'accueillir au mieux les 30 000 voyageurs annuels. C'est à bord d'un authentique wagon restaurant du mythique train l'*Orient Express* que le repas franc-comtois fut servi, agrémenté du paysage verdoyant du Haut-Doubs.

La journée s'est poursuivie par un retour au moyen-âge avec la visite du Château de Joux édifié vers l'an 1000 à l'entrée du petit village de la Cluse. Il fût construit à même la roche par les seigneurs de Joux, comme Amaury III, qui y habitaient avec leur famille et leurs serviteurs.

Trois enceintes furent construites pendant à cette époque. En 1690, VAUBAN, célèbre ingénieur et architecte militaire de Louis XIV, fit construire la quatrième enceinte. C'est le Maréchal JOFFRE, en 1880, qui fit ériger la cinquième et dernière enceinte de protection autour du château.

Le château a servi de prison d'État. MIRABEAU y fut enfermé en 1775. En 1803, le général TOUSSAINT LOUVERTURE, qui lutta pour l'abolition de l'esclavage, y mourut après six mois d'emprisonnement.

C'est avec émotion et une attention toute particulière que nous avons visité les cachots, y compris celui de Berthe de JOUX, épouse d'Amaury III, qui fût enfermée, selon la légende, dans un cachot de 2 m² aussi lugubre que le sort qui lui fut réservé.

Ce rendez-vous historique acheva une journée riche en découvertes.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Sortie aux chutes du Rhin et à l'île de la Mainau



La deuxième sortie de l'année avec nos Aînés a eu lieu le 22 juin.

Arrivée à 10 h avec le groupe de 36 participants à Schaffhausen pour une mini croisière audioguidée sur le Rhin grâce à laquelle les présents ont pu découvrir une des plus grandes et des plus imposantes chutes d'Europe. Depuis le bateau, un joli panorama avec, en toile de fond, ces magnifiques chutes naturelles de 150 m de large et 23 m de haut. Après le déjeuner, visite guidée retraçant l'histoire de l'île de la Mainau, depuis le temps des chevaliers Teutoniques jusqu'à celui de son acquisition par le Comte BERNADOTTE, dont les descendants sont encore les actuels propriétaires. Pendant la promenade dans le gigantesque parc considéré comme l'un des plus beaux et somptueux du monde, les visiteurs ont pu admirer les cascades de roses, les magnifiques parterres de fleurs et la grande variété de plantes exotiques. Les essences d'arbres bicentennaires comme les mégas séquoias, les pins majestueux, les énormes palmiers, sans oublier la serre aux papillons aux mille couleurs virevoltant librement au milieu de magnifiques plantes et cascades d'eau, ont ravi nos Aînés. L'église baroque construite au milieu du parc a réuni également tous les suffrages de beauté. Sur le chemin du retour, les participants étaient déjà en quête de la future destination !



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Inauguration des courts de tennis

Le 11 février, sous une petite éclaircie, les courts de tennis ont été inaugurés en présence de Damien MESLOT, Président de Grand Belfort, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, Cédric PERRIN, Sénateur-Maire, l'entreprise COTENNIS représentée par Alain PETITDIDIER, l'entreprise BAUMGARTNER représentée par Pascal BAUMGARTNER et les élus d'Offemont. Un fort sympathique échange de balles a eu lieu à cette occasion.



Cérémonie du 08 mai

Cette année encore, les Offemontois sont venus nombreux pour cette cérémonie en hommage aux soldats tombés lors de la seconde guerre mondiale.

Gilbert HOUMAIRE, président des anciens combattants et Pierre CARLES ont déposé une gerbe pendant que Michel SCHROLL s'assurait du bon déroulement de la cérémonie.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Remise des cartes électorales

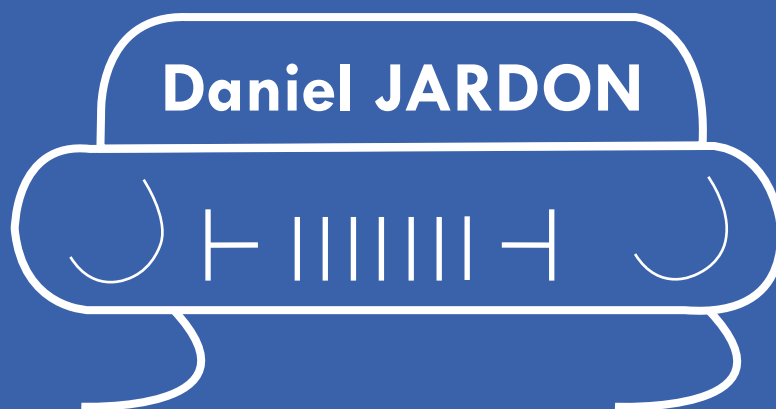


62 jeunes de la Commune, venant d'avoir 18 ans, et pouvant voter pour la première fois en 2017 ont été conviés en mairie le 25 mars afin de recevoir leur première carte électorale. Nombreux ont répondu présent. Ils ont également reçu, à cette occasion, le *Livret du Citoyen*. Cette matinée a été clôturée par le verre de l'amitié.



CARROSSERIE - PEINTURE - AUTOMOBILE

Daniel JARDON



20 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30 - Fax 03 84 26 62 75

Fête vos jeux



Une multitude de nouveaux jeux étaient à découvrir le 29 janvier lors de cette nouvelle édition, pour le plus grand plaisir des enfants, mais également des parents venus nombreux cette année. Salle comble pour l'édition 2017, "Fête vos jeux" fait toujours recette !

Concert de BMandolines



L'association de deux groupes, le Médiateur de Belfort et l'Ensemble de mandolines et guitares de Mulhouse, nous a fait voyager autour du monde et dans le temps avec des musiques de tous pays, et de toutes époques, le 04 février en l'Église Saint-Augustin d'Offemont. Programme très varié : musique classique, musique de films, musique traditionnelle et créations contemporaines furent proposées au public.



Retrouvez plus de photos de ces deux événements sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Concert solidaire avec Best'Off



Le spectacle organisé par le groupe Best'Off en faveur de l'association Les nez rouges les 11 et 12 février fut un immense succès.



Au départ, une seule date était prévue pour cette manifestation.

Devant les multiples demandes deux représentations ont été données par les "enfants chanteurs" de nos écoles élémentaires et se sont déroulées à guichet fermé, avec 440 spectateurs présents.

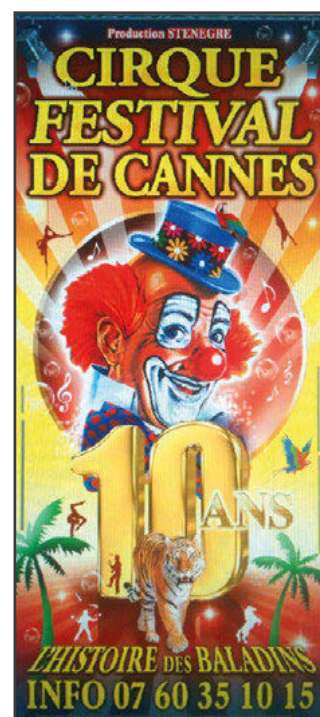
À cette occasion, Best'Off a pu offrir la coquette somme de 3 400 € à l'association Les nez Rouges, somme qui, selon la Présidente, n'a jamais été atteinte par le passé.

Toute la municipalité remercie chaleureusement et les 30 musiciens et la cinquantaine d'enfants présents et salue leur travail. Grands remerciements aux associations Phot'Offemont et Flash animation pour leur gracieuse participation.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cirque Festival de Cannes



Le cirque Festival de Cannes s'est produit pour la deuxième année sur la commune les 21 et 22 février. Un spectacle familial d'une grande qualité fut proposé aux nombreux spectateurs. Une nouvelle édition est prévue en février 2018 pour les amateurs. Monsieur STENEGRE, Directeur du cirque, a effectué un don de 50 € au CCAS de la Commune.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Week-end "Découvertes"



Le week-end des 25 et 26 mars a permis à nos associations de présenter leurs activités et de faire le plein de nouveaux adhérents. L'initiation Pilates de Rachel CASTALLAN ayant connu un grand succès, cette activité sera programmée à la rentrée de septembre.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Carnaval

Organisé par les enfants élus à la commission Animation-liens intergénérationnels du Conseil Municipal des Enfants, en partenariat avec la Ruche, le premier Carnaval de la Commune a eu lieu le 08 mars. Plus de 70 enfants accompagnés de leurs parents ont défilé dans les rues d'Offemont puis se sont retrouvés à la MIEL pour déguster les traditionnels beignets confectionnés le matin même par les élus.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie Municipale.

Marche du canton



Succès jamais encore égalé pour l'édition de la marche du canton du 09 avril organisée par les communes d'Éloie, de Denney, de Roppe, de Vétrigne et d'Offemont. 385 marcheurs et 75 vététistes se sont défoulés sportivement sous le soleil le long des parcours balisés par les bénévoles et les élus. Départ et arrivée ont eu lieu cette année à Éloie.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



participez à la
**marche
du canton**



Co-organisée par les Communes
de Denney, Roppe, Éloie, Offemont et Vétrigne

le 9 avril 2017

**Départ entre 8 h et 14 h depuis la maison du
Temps Libre à Éloie.**

Parcours fléchés pédestres de 6,5 km et 12,5 km.
Un parcours VTT de 27 km.
Participation libre et gratuite.
Points de ravitaillements et buvette.
Port du casque obligatoire.

Mairie d'Offemont - 96 rue Aristide Briand - 50300 OFFEMONT - Tél. 03 84 26 01 49
Fax 03 84 26 09 00 - contact@mairie-offemont.fr - www.mairie-offemont.fr



Conception service Communication Mairie d'Offemont - imprimé par nos soins en mai 2017. Informations non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique.



Cross



Le groupe de travail de la commission Sport du Conseil Municipal des Enfants a réalisé, en collaboration avec les animateurs de la Ruche, un après-midi découverte du Cross à la MIEL. Le 14 juin, une cinquantaine d'enfants a participé à cette animation sportive. Après l'effort, les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter bien mérité.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation.

Chasse aux œufs de Pâques



Une cinquantaine d'enfants étaient présents à 10 h ce 17 avril pour le départ de la chasse aux œufs à la MIEL. Pour cette première édition, les œufs cachés au niveau de l'aire de jeux étaient réservés aux plus petits, tandis que les plus grands sont partis à leur recherche sur un secteur plus étendu, aux abords du terrain de football.

Nos bambins sont revenus avec leurs paniers remplis d'œufs factices. C'est lors de l'échange de ces œufs colorés contre leurs frères en chocolat que les visages se sont illuminés. Une collation a ensuite été offerte par la Municipalité.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Représentation théâtrale



La saison théâtrale s'est terminée sur les planches à la MIEL, devant un public venu en nombre pour apprécier les jeux de scène des élèves de Marie-Laure MARCHAND, formatrice en art oratoire, auto-entrepreneuse chez 10h20.fr. Passionnée de théâtre dès l'âge de 15 ans, et comédienne en troupe amateur, cette dernière anime des ateliers d'expression à Offemont, Évette-Salbert et Rougegoutte. Le 10 mai, les enfants de la troupe d'Offemont ont invité la troupe des jeunes d'Évette-Salbert pour jouer 2 petites pièces, sketches et exercices d'improvisation devant leurs parents, leurs amis et les habitants de la commune. Montrer le fruit de leur travail, dévoiler leur compétence théâtrale, monter sur scène, jouer devant un public venu nombreux, leur a permis de gagner en confiance. Lors de cette belle soirée riche en émotions qui s'est terminée autour du verre de l'amitié, un don de 150,50 € correspondant aux bénéfices effectués, a été remis au CCAS d'Offemont. La nouvelle saison théâtrale débutera en septembre à Offemont, salle des citronniers, et à Évette-Salbert, salle du Foyer. Pour tout renseignement : contacter Marie-Laure MARCHAND au 06 10 82 73 53 ou par mail à [l'adresse contact@10h20.fr](mailto:contact@10h20.fr).



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Sport et Loisirs.

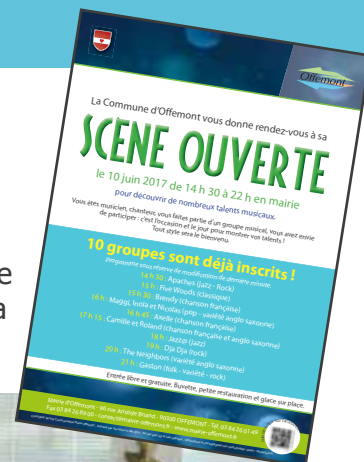
Vide-greniers organisé par l'AS Offemont

Nouveau succès pour le vide-greniers de l'AS Offemont qui a eu lieu le 25 mai sous un soleil radieux.



Scène ouverte

Grand succès pour cette troisième édition de Scène ouverte au cours de laquelle 10 groupes se sont produits tout au long de l'après-midi et jusque tard dans la soirée du 03 juin.



Appaches



Five woods



Five woods



Brandy



Gaston



Axelle



Camille et Roland



Jazz@



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Animation



Dja Dja



The neighbors



Inola



Fête de la Commune

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la fête de la Commune le 24 juin. L'après midi, le personnel de la Ruche a animé divers ateliers : tir à l'arc, quidditch, maquillage, ... Le manège, le toboggan et la kart à pédales ont été très appréciés par les enfants. Dès 18 h, un apéritif communal a été offert aux visiteurs en présence d'un groupe de musique traditionnel, puis, plus tard dans la soirée, à la MIEL, c'est l'excellent groupe de country Line Up qui a fait danser les plus grands.



Animation



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Football

Avec un nouveau staff technique et de nouveaux joueurs, l'équipe fanion de l'AS Offemont assure son maintien en deuxième division de district.

Les jeunes footballeurs du club ont montré leurs talents tout au long de la saison.

Le club de l'Arsoy, l'AFCA, pour sa troisième année d'existence, termine en milieu de tableau du groupe de 3^e division de district, après une deuxième partie de saison plus compliquée.

À l'issue de l'assemblée générale de fin de saison, Rachid JABAL a quitté son poste de président repris par Khalid BARRAMOU. La première décision de la nouvelle présidence fut de changer le nom du club. L'AFCA devient Sporting Club Offemont.

Volley-ball

Cette année a été un peu moins florissante que l'année dernière au niveau des résultats pour le Volley-ball club d'Offemont. En effet, ce club descend en poule D (juste pour 10 points manquants !).

Néanmoins, il y a eu beaucoup de nouveaux adhérents et quelques personnes venues en fin d'année sont susceptibles de s'inscrire pour la nouvelle saison, l'objectif étant d'avoir deux équipes : une d'initiation et une autre qui joue les matches.



Systemes d'Impression
Archivage électronique

Sécurité informatique
Informatique



SIGEC BUREAUTIQUE
Agence de Montbéliard :
9 rue A.Bloch - 25200 Montbéliard
03 81 35 49 59

ILBAGLIO PIZZA
PIZZA AU FEU DE BOIS

**À Offemont, le samedi, sur le
parking de la Poste
de 17 h à 21 h.**



**10 PIZZAS
ACHETÉES
= UNE GRANDE
PIZZA OFFERTE**

Tél. 07 81 40 17 10

Soirée fluo badminton

36 joueurs étaient présents pour cette soirée qui s'est déroulée le 20 janvier au gymnase. Il s'agissait d'un tournoi amical en interne du Badminton Offemont Loisirs. La particularité de cette manifestation était visuelle puisque les participants ont joué sous l'éclairage UV. Chaque joueur a reçu à cette occasion un tee-shirt fluo avec le nouveau logo du club.



Championnat du monde de football de table

Le championnat du monde de football de table s'est tenu à Saint-Quentin dans l'Aisne du 18 au 21 mai. Parmi les 400 joueurs présents se trouvaient deux licenciés du club d'Offemont : Kevin BAUER et Frédéric THOMAS. Pour leur première participation, ils ont fini en milieu de tableau dans le classement général. Quelques mois auparavant, le club avait participé au championnat de France.



À gauche Frédéric THOMAS et à droite Kevin BAUER

Médaille de bronze pour Daniel GIRARD

C'est avec beaucoup d'honneur que Pierre CARLES et Renaud OEUVRARD ont remis à Daniel GIRARD la médaille de bronze de jeunesse et sports pour ses participations actives au sein du club belfortain de vol à voile en particulier en tant qu'instructeur.



Championnat de France de VTT d'orientation

Le 11 juin, le Royal Azimut Belfort Montbéliard Orientation (RAMBO) a organisé le Championnat de France de course d'orientation VTT longue distance.

Notre commune a servi de terrain de jeux à plus de 300 athlètes venus de France, de Suisse et d'Allemagne. Tous sont repartis avec beaucoup de souvenirs de nos belles forêts.



Subventions communales

Le Conseil Municipal du 26 juin a voté l'attribution des subventions suivantes :

| ASSOCIATION | SUBVENTIONS 2017 |
|--|------------------|
| Tennis Club d'Offemont (TCO) | 500 € |
| Association Pétanque Sportive Offemontoise | 1 400 € |
| Harmonie municipale de Danjoutin | 250 € |
| Association Sportive Offemont (AS) | 5 300 € |
| Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort | 150 € |
| Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ) | 25 500 € |
| Association des Jardins Ouvriers (AJO) | 350 € |
| Stand de tir "La Miotte Belfort" | 800 € |
| Volley Ball Club Offemont (VBCO) | 300 € |
| Association club de radiocommande de la Roselière | 400 € |
| Badminton Offemont Loisirs | 1 100 € |
| Sporting Club d'Offemont (SCO ex AFCA) | 2 300 € |
| Club Phot'Offemont | 900 € |
| Best'Off | 1 000 € |
| Chorale 1.2.3. Soleil | 900 € |
| Babyfoot club de Belfort | 150 € |
| Tennis de table Offemontois | 900 € |
| Judo Club Offemont | 600 € |
| HandBall Club Offemont (HBCO) | 500 € |
| Association Communale de Chasse Agréée d'Offemont (ACCA) | 150 € |
| Anciens Combattants Offemont Vétrigne | 100 € |
| Prévention routière | 100 € |
| Total | 43 650 € |

Réunion de l'AJO



Sur invitation du Président, le Maire, Pierre CARLES s'est rendu le 19 février à l'assemblée générale de l'Association des Jardins Ouvriers, à la maison du Peuple. Les élus de la Commune d'Offemont considèrent qu'il est important de préserver les zones d'activités de jardinage. Cette association peut compter sur le soutien des élus en place.

Subventions départementales

Le 17 mai, le montant des subventions du Conseil départemental versé aux associations du canton de Valdoie, a été annoncé par Marie-France CÉFIS et Patrick FERRAIN en mairie d'Offemont en salle du Conseil Municipal. De nombreuses associations de la commune étaient représentées. L'AS Offemont, le baby foot club de Belfort, Badminton Offemont Loisirs, Best'Off, la chorale 1.2.3. Soleil, le TCO et le club Radiocommande de la Roselière sont repartis avec une subvention.



Christophe PANICALI, champion de France Handisport



Cet Offemontois, passionné de tennis de table, a commencé cette discipline en 2002 à la fin de sa carrière footballistique. Handicapé auditif de naissance à 85 %, Christophe utilise la lecture labiale pour communiquer avec les autres. Il a découvert le tennis de table handisport en 2016. Lors de cette même année, il a été champion de France handisport catégorie sourds et malentendants et a aussi obtenu une médaille de bronze en double toutes catégories handisport. Il devient aussi vice-champion de Franche-Comté Vétérans 2016 chez les valides. En mai 2017, il décroche la 3^e place du championnat de France handisport catégorie sourds et malentendants.

Actuellement, il évolue au club de tennis de table de Danjoutin chez les valides ainsi qu'en section handisport, section créée suite à l'obtention de ses titres.

À partir de septembre 2017, il sera entraîneur au club de tennis de table d'Offemont. Il souhaite faire partager ses connaissances et son expérience du tennis de table à toutes les personnes désirant s'initier à la pratique de cette discipline, aussi bien au niveau loisir que compétition.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le club de tennis de table d'Offemont : contacter Arnaud BIELLMANN au 06 72 68 93 82.

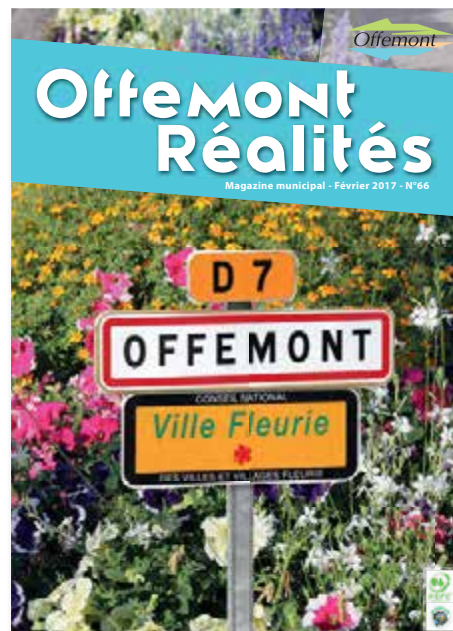
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 3 995 habitants (1 780 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

| | Taille en mm | Prix |
|------------------|--------------|----------|
| L'encart | 90*100 mm | 60,00 € |
| L'encart double | 186,5*100 mm | 90,00 € |
| Le quart de page | 102,5*147 mm | 110,40 € |
| La demi-page | 205*147 mm | 190,80 € |
| La page entière | 205*294 mm | 358,80 € |

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
 96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
 contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49



Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte 1 158 mentions "J'aime" et 1 155 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont ainsi que des informations pratiques.



Départ de Michaël PARMENTIER



Employé à Offemont au sein de la Ruche depuis septembre 2014, en tant qu'éducateur sportif dans un premier temps, puis en tant que Directeur de la Ruche, en remplacement de Sonia LACOMBE en congé de maternité, je vous annonce, après 3 années passées au sein des services de la mairie, mon départ vers un nouveau poste.

Cette expérience m'a permis d'évoluer dans mes fonctions et d'acquérir de nouvelles compétences. J'ai beaucoup appris sur le plan professionnel au cours de ces années riches en projets et ce nouveau poste est pour moi l'opportunité de faire évoluer ma carrière.

Je garderai un souvenir très positif des moments que j'ai passés, des échanges avec vos enfants au cours des différents séjours, des spectacles ou des activités réalisées, ainsi que ceux passés auprès de mes collègues. C'est non sans un pincement au cœur que je quitte cette formidable équipe. Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances et bonne continuation ...

Michaël

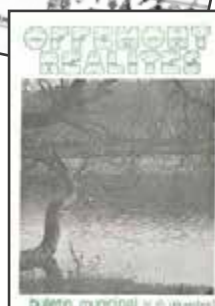
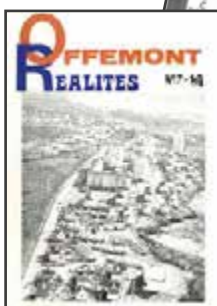
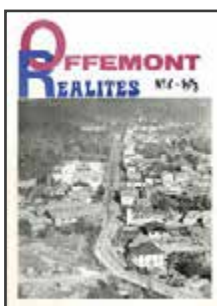
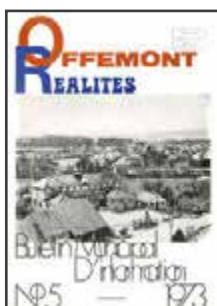
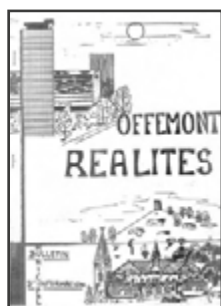
Cassandra FUCHS



De fin janvier à mi-février, la Mairie d'Offemont a accueilli en stage Cassandra FUCHS, Offemontoise et lycéenne en classe de seconde au lycée Saint-Joseph. Afin de réussir son bac professionnel spécialisé dans le commerce, Cassandra devait effectuer un stage de 3 semaines. Pour ses premiers pas dans la vie active, elle a choisi la Mairie d'Offemont où elle a pu réaliser diverses missions administratives.

"J'ai appris beaucoup de choses et j'ai été confrontée à des missions faciles et difficiles mais j'ai toujours pu surmonter ces difficultés. Je remercie le Maire d'Offemont, les élus et l'ensemble du personnel communal qui m'ont accueillie avec bienveillance".

Cassandra a notamment été chargée de numériser d'anciens numéros du Magazine Offemont Réalités. Grâce à elle, vous pouvez maintenant lire 37 numéros supplémentaires de cette revue sur notre site internet, rubrique Animation et Communication. Ce qui porte à 66 le nombre d'anciennes revues consultables sur notre site.

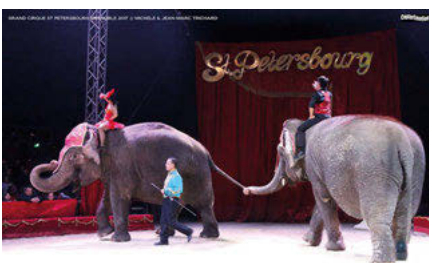


Dépistage de la rétinopathie diabétique



Le 02 février, l'association régionale de dépistage de la rétinopathie diabétique en Franche-Comté avait installé son camion sur le parvis de la mairie afin d'effectuer des dépistages gratuits. Cette association de Roppe organise des dépistages dans toute la Franche-Comté afin de déceler la rétinopathie diabétique, première cause de cécité et de malvoyance en France. En 2016, grâce à son action itinérante, l'association a pu détecter 371 patients atteints de la maladie sur les 1 300 personnes vues en consultation. En collaboration avec le RSI, la MSA et la CPAM, des courriers d'invitation avaient été envoyés à toutes les personnes atteintes de diabète et n'ayant pas consulté un ophtalmologiste depuis deux ans. À Offemont, 25 personnes ont pu être auscultées par une orthoptiste.

Le Grand cirque de Saint-Petersbourg



Le 05 mars, Abdelkader MAHI et Assad MOKHENACHE ont emmené une quarantaine d'enfants de la commune au cirque de Saint-Petersbourg.

Le blason de la Commune



Définition héraldique de la commune d'Offemont :
"De gueules à fasce d'argent chargée d'un cœur de gueules"

Glossaire héraldique du blason :

De gueules = rouge.

La fasce = pièce délimitée par deux lignes parallèles traversant l'écu horizontalement.

Chargée = se dit de toute figure sur laquelle il y a une ou plusieurs figures.

Signification du "cœur" et de la "fasce d'argent" figurant sur le blason :

Le cœur est l'emblème héraldique de Saint Augustin, patron de la paroisse.

La "fasce d'argent" représente la dynastie des HABSBOURG (une partie de ses armoiries).

Le village d'Offemont fut un domaine patrimonial des FERRETTE, puis des HABSBOURG en 1350, par le mariage de Jeannette de FERRETTE (fille d'Ulrich II, Comte de FERRETTE) et de Albert II, Archiduc d'Autriche.



Comme vous l'avez peut-être remarqué, le blason de notre Commune figure désormais sur tous nos documents de communication.

Bibliothèque participative



Depuis février une bibliothèque participative est installée dans la verrière de la mairie, chacun peut y déposer des livres et chacun peut venir en emprunter librement. Cette bibliothèque est à votre disposition pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Conseils Municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 30 janvier 2017

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, MUESSER Nicole, CABROL Marie-Line, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, ROUSSELET Michelle, COENT Jean-Yves, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, ROMANCZUK Suzanne, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, DECOCK Claude, MEKKI Taïeb, ZELLER Bernard, GERARD Chantal, CHAMAGNE Didier, DEMIR Vedat, conseillers municipaux.

Excusés :

Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Madame KAMMERER Laurence, pouvoir à Monsieur BROS Dominique,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GERARD Chantal

Monsieur RETAILLEAU Dominique, pouvoir Monsieur CHAMAGNE Didier,

Excusé :

Monsieur MAUVAIS Jean-François.

Madame MUESSER Nicole, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 30 janvier 2017, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 4 contre adopte le compte-rendu

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- prend acte du contenu de la présente délibération.

17-01 - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

En 2017 nous allons continuer à subir une érosion de nos recettes : les dotations versées par l'État vont en effet encore baisser de 1,85 milliards d'euros, ce qui pour la commune devrait représenter une baisse de la DGF d'environ 7 % soit 47 000 €.

1°) SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE EN 2016 À MI-JANVIER 2017

A) Charges et soldes

Dépenses de fonctionnement

À mi-janvier 2017, le montant des dépenses réelles de fonctionnement (2 586 096,26 €) par habitant est de 708,32 € alors qu'il était de 711,11 € au C.A. 2015.

Les frais de personnel (1 455 504,09 €) représentent 56,28 % du montant des frais de fonctionnement (398,65 € par habitant alors qu'ils s'élevaient à 395,08 € au C.A. 2015). Les services mis en place pour la population sont faits essentiellement par les agents communaux, élus et bénévoles s'occupent de l'animation.

Dépenses d'investissement

Le montant des dépenses réelles d'investissement au 31 décembre 2016, (1 349 354,78 €) concernait principalement la réfection des courts de tennis, l'aménagement du carrefour au droit du lotissement les Champs Cerisiers, la réfection en enrobé de la rue du Stratégique, rue des Maquisards, rue de l'Étang, rue du Clair Bois, rue Sous la Miotte, le raccordement en fibre optique des écoles, la remise aux normes des jeux des Casernes, MIEL et Arsot, la création de box aux ateliers municipaux, l'achat de deux défibrillateurs, l'achat d'un ordinateur à la MIEL pour le CLSH, l'achat de matériel pour les ateliers.

Épargne Brute

L'épargne brute ou excédent de fonctionnement réel (sans opérations d'ordre) à fin décembre est de 560 734,00 € (3 146 830,26 € : recettes réelles de fonctionnement réalisées – 2 586 096,26 € : dépenses réelles de fonctionnement réalisées). En 2015 l'excédent de fonctionnement était plus important de 129 000 € au regard des ventes de terrains réalisées.

Montant de la dette

Au 1^{er} janvier 2016, le montant de la dette (4 076 093,51 €) s'élevait à 1 116,43 € par habitant (il était de 1 178,35 € en 2015 soit une diminution de 5,25 %). La commune a remboursé une partie de l'emprunt de l'ANRU (456 000,00 €) ce qui ramène le montant de la dette au 1^{er} juillet 2016 à 3 521 234,61 € soit 964,45 € par habitant.

Conseils Municipaux

B) Les produits

* La fiscalité locale

Le produit des trois taxes locales (1 291 888,00 € Foncier Bâti + Taxe d'Habitation + Foncier non Bâti + rôle supplémentaire) représente, pour 2016, 41,05 % des recettes de fonctionnement de la Commune (3 146 830,26 €). Si la gestion de la Commune permet de faire ressortir une situation financière saine, c'est au prix d'efforts constants.

Les taux moyens des collectivités du Territoire de Belfort pour 2016 ne sont pas connus, pour mémoire taux moyens en 2015 :

- taxe d'habitation : 11,45 %
- foncier bâti : 13,05 %
- foncier non bâti : 36,25 %

Les taux moyens nationaux étaient en 2015 de :

- taxe d'habitation : 14,06 %
- foncier bâti : 19,21 %
- foncier non bâti : 51,92 %

TAUX ET BASES D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNÉE 2016

| | Offemont 3 651 hab. | Taux moyen nationaux | Taux moyen du Département |
|---------------------------------|------------------------|--|--|
| FONCIER BÂTI | | | |
| Bases d'imposition par habitant | 1 007,09 € | Non connu pour 2016 19,21 % pour 2015 | Non connu pour 2016 13,05 % pour 2015 |
| Bases d'imposition | 3 676 884 € | | |
| Taux | 15,46 % | | |
| Produit FB | 568 415 € | | |
| FONCIER NON BÂTI | | | |
| Bases d'imposition par habitant | 10,39 € | Non connu pour 2016 51,92 % pour 2015 | Non connu pour 2016 36,25 % pour 2015 |
| Bases d'imposition | 37 933 € | | |
| Taux | 33,97 % | | |
| Produit TFNB | 12 886 € | | |
| TAXE HABITATION | | | |
| Bases d'imposition par habitant | 1 397,21 € | Non connu pour 2016 14,06 % pour 2015 | Non connu pour 2016 11,45 % pour 2015 |
| Bases d'imposition | 5 101 203 € | | |
| Taux | 13,64 % | | |
| Produit TH | 695 805 € | | |

Les dotations d'État - DGF - Année 2016

| DGF | Offemont |
|------------------------------------|-----------|
| Dotation forfaitaire | 630 788 € |
| Dotation de solidarité rurale | 42 035 € |
| Dotation nationale de péréquation | 10 451 € |
| Total DGF | 683 274 € |
| Évolution sur un an en % 2015/2016 | -8,79 % |

2°) ÉLABORATION DU BUDGET 2017 - ÉTAT DE LA DETTE

| | Dettes en capital au 01/01/2016 | Annuité de la dette pour 2016 | Dettes en capital au 01/01/2017 | Annuité de la dette pour 2017 | Dettes en capital au 01/01/17 par hab. (3 776 hab.) |
|----------|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------------|---|
| OFFEMONT | 4 076 093,51 € | 697 349,08 € dont 456 000 € de rem- boursement anticipé | 3 436 688,60 € | 242 142,11 € | 910,14 € |

Conseils Municipaux

1) L'ÉPARGNE NETTE : LE BUDGET PRINCIPAL

| | CA en € | CA en € | CA en € | CA en € | CA en € | CA en € |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|
| | 2011 | 2012* | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 à mi janvier |
| Produits réels de fonctionnement | 2 979 885,36 | 4 080 368,46 | 3 239 236,22 | 3 157 096,72 | 3 370 417,65 | 3 146 830,26 |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 2 447 586,90 | 2 399 406,50 | 2 626 703,05 | 2 627 095,89 | 2 575 632,52 | 2 586 096,26 |
| ÉPARGNE BRUTE | 532 298,46 | 1 680 961,96 | 612 533,17 | 530 000,83 | 794 785,13 | 560 734,00 |
| Remboursement du capital | 87 459,57 | 86 096,93 | 175 172,45 | 193 305,30 | 191 907,65 | 639 404,91 |
| ÉPARGNE NETTE | 448 838,89 | 1 594 865,03 | 437 360,72 € | 336 695,53 | 602 877,48 | -78 670,91 |

* l'écart de recettes en 2012 comparé à 2013 et 2014 provient de la vente de terrains (ZAC du Champs de Mars, et Champs Cerisiers).

2) LES DÉPENSES DE PERSONNEL :

Depuis 2013 les dépenses de personnel ont augmenté eu égard à l'instauration des rythmes scolaires (transfert de compétence de l'État). Les dépenses de personnel ont été contenues en 2013 à + 3.88%, en 2014 à +4,01 %, à +4,47 % en 2015 et à +1,71 % en 2016. Pour mémoire les dépenses de personnel augmentaient avant 2013 de + 1,50 % en moyenne.

En 2017, l'augmentation des dépenses de personnel devrait être de l'ordre de 2 %.

3) LES RECETTES FISCALES :

Le taux des impôts ménages (TH, TFB, TFNB) ne sera pas modifié. La revalorisation annoncée des valeurs locatives en 2017 au niveau national est de 0,4 %.

Compte tenu des nouvelles constructions sur le territoire de la Commune, la revalorisation des bases des valeurs cadastrales à Offemont, a été de 2,60 % en 2016 (y compris le 1 % national).

Pour 2017, en tenant compte des constructions encore en cours et de la revalorisation nationale, les recettes fiscales ont été calculées avec un taux de revalorisation moyen de 1,5 %.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 estimé à 1,5 % | Évolution 2015/2016 sans augmentation des taux |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|--|
| Taxe d'habitation | 607 798 € | 676 981 € | 695 805 € | 706 242 € | 2,78 % |
| Taxe foncière sur le bâti | 517 910 € | 554 700 € | 568 415 € | 576 941 € | 2,47 % |
| Taxe foncière sur le non bâti | 14 709 € | 13 983 € | 12 886 € | 12 692 € | -7,85 % |
| TOTAL | 1 140 417 € | 1 245 664 € | 1 277 106 € | 1 295 875 € | 2,52% |

4) LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 11 millions d'euros d'investissement réalisés depuis 6 ans ...

| | CA 2011 | CA 2012 | CA 2013 | CA 2014 | CA 2015 | CA 2016 |
|--|-----------|-------------|-------------|-------------|-----------|-----------|
| Total des dépenses réelles d'investissement hors dette | 957 918 € | 2 439 187 € | 3 962 692 € | 2 045 499 € | 898 184 € | 709 949 € |

Répartis en 3 grands domaines d'intervention.

Conseils Municipaux

| Programme pluriannuel Investissement hors dette | Réalisé 2011 | Réalisé 2012 | Réalisé 2013 | Réalisé 2014 | Réalisé 2015 | Réalisé 2016 | Cumul 2011-2016 |
|---|--------------|----------------|----------------|----------------|--------------|--------------|-----------------|
| Achat de terrains et Bâtiments | 55 322,08 € | 305 095,37 € | 11 486,71 € | 26 619,00 € | 93 492,52 € | 30 840,23 € | 522 855,91 € |
| Achat matériel et mobilier et autres | 143 944,04 € | 87 527,30 € | 89 266,45 € | 156 808,39 € | 117 711,39 € | 133 586,21 € | 722 592,99 € |
| Travaux | 758 651,70 € | 2 046 564,54 € | 3 861 938,96 € | 1 862 071,58 € | 686 980,35 € | 545 523,43 € | 9 760 668,56 € |
| dont Centre Bourg | | 30 974,52 € | | | | | |
| dont ANRU (Arsot) | 269 944,24 € | 461 870,10 € | 201 198,17 € | 1 137 015,15 € | 355 268,96 € | 10 480,55 € | |
| dont Complexe sportif et culturel | 230 000,00 € | 1 400 000,00 € | 3 200 000,00 € | 470 000,00 € | | | |
| dont Bandes cyclables | | | | 86 526,10 € | | | |
| dont Maison Médicale | | | | 27 186,10 € | | | |
| dont école Martinet | | | 108 027,20 € | 45 239,16 € | 65 146,32 € | | |
| dont école Jean MACÉ | | 38 500,00 € | 250 126,85 € | | | | |
| dont éclairage MIEL ext. Liaison gymnase | | | | | 27 151,56 € | | |
| dont aire de stockage ateliers | | | | | 50 182,42 € | | |
| dont terrain de pétanque | | | | | 21 995,56 € | 26 190,60 € | |
| dont conteneurs enterrés | | | | | 12 145,20 € | | |
| dont impasse rue du Ballon | | | | | 16 495,80 € | | |
| dont réfection rue du Stratégique | | | | | 80 457,72 € | 160 268,39 € | |
| dont réfection mur du Cimetière | | | | | 7 247,02 € | | |
| dont terrain de tennis | | | | | | 155 472,27 € | |
| dont câblage informatique écoles | | | | | | 42 006,00 € | |
| dont création box ateliers municipaux | | | | | | 9 487,20 € | |
| dont diverses voiries | | | | | | 79 054,01 € | |
| dont colombarium | | | | | | 12 900,00 € | |
| dont réfection maternelle Martinet | | | | | | 10 886,40 € | |
| | 957 917,82 € | 2 439 187,21 € | 3 962 692,12 € | 2 045 498,97 € | 898 184,26 € | 709 949,87 € | 11 013 430,25 € |

A) Maîtriser les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement restent stables en 2017.

B) Poursuivre les investissements

Recettes

* La récupération de la TVA sur les investissements qui s'élèvera, pour 2017, à 115 849,73 €

* Les recettes de la Taxe d'Aménagement dont le montant s'élèvera à 50 000,00 €

* Les ventes de terrains pour un montant de : 393 044,01 €

* La dotation aux amortissements d'un montant de : 140 707,06 €

S'ajouteront à ces recettes une partie de l'excédent de fonctionnement reporté qui sera d'environ 150 000,00 € et l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 2 546 969,02 € et les recettes non encaissées reportées de 212 371,37 €.

Et au titre des financements extérieurs :

* Fonds d'aide de la CAB pour réfection école du Martinet : 200 000,00 €

* Subvention CAB pour création du DOJO : 100 000,00 €

Dépenses

- Le remboursement de la dette en capital : 200 000,00 €

- L'achat de terrains (en réserve) : 757 071,96 €

- Le changement de la chaudière de l'école du Centre : 25 000,00 €

- La réfection de la salle polyvalente de l'Arsot : 220 000,00 €

- Réfection et aménagement MIEL : 200 000,00 €

Conseils Municipaux

- Piste cyclable rue Sous la Miotte : 40 000,00 €
- Éclairage rue de l'Étang, rue des Prés Chevrils et rue du Chêne : 24 000,00 €
- Réfection mise en sécurité rue du Chêne : 210 000,00 €
- Sécurisation voie Romaine : 10 500,00 €
- Création parking rue Lully : 25 000,00 €
- 2^e City Green vers le gymnase : 16 000,00 €
- Clôture du stade : 20 000,00 €
- Création d'un DOJO : 375 000,00 €
- Agrandissement locaux club de pétanque et sanitaires : 30 000,00 €
- Installations de garages aux casernes plus réaménagement de la zone : 150 000,00 €
- Clôture bassin de rétention : 20 000,00 €
- Mise aux normes électriques bâtiments communaux : 15 000,00 €
- Éclairage intersection rue Rameau/piste cyclable : 8 000,00 €
- Marquage au sol : 20 000,00 €
- Divers travaux écoles et CLÉ : 25 000,00 €
- Travaux ONF : 2 000,00 €
- Achat de véhicules pour les services techniques : 30 000,00 €
- Achat de postes informatiques et vidéo projecteur : 6 500,00 €
- Signalétique commune : 20 000,00 €
- Achat d'une saleuse : 2 000,00 €
- Achat d'une lame à neige : 10 000,00 €
- Achat de barrières : 2 600 €
- Travaux en régie : 30 000,00 €

S'ajouteront à cela les dépenses d'investissement reportées d'un montant de : 1 415 269,23 € (dont détail ci-joint).

Jusqu'à la ligne "variation de l'excédent" il ne s'agit que d'opérations réelles :

| | CA | CA | CA | CA |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 au 10 janvier |
| Produits de fonctionnement | 3 239 236,22 | 3 157 096,72 | 3 370 417,65 | 3 146 830,26 |
| Charges de fonctionnement hors intérêts de la dette | 2 513 884,28 | 2 543 216,76 | 2 505 631,65 | 2 528 102,09 |
| ÉPARGNE DE GESTION (Produits de fonctionnement – charges de fonctionnement hors intérêts de la dette) | 725 351,94 | 613 879,96 | 864 786,00 | 618 728,17 |
| Intérêts de la dette (dép. fonctionnement) | 112 818,77 | 83 879,13 | 70 000,87 | 57 944,17 |
| ÉPARGNE BRUTE | 612 533,17 | 530 000,83 | 794 785,13 | 560 784,00 |
| Capital de la dette (dép. investissement) | 175 172,45 | 193 305,30 | 191 907,65 | 639 404,91 |
| ÉPARGNE NETTE | 437 360,72 | 336 695,53 | 602 877,48 | -78 620,91 |
| Dépenses d'équipement | 3 962 692,12 | 2 044 570,36 | 898 184,26 | 709 949,87 |
| Dépenses financières | 0 | 928,61 | 0 | 0 |
| Fonds de concours | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dépenses d'investissement hors dette | 3 962 692,12 | 2 045 498,97 | 898 184,26 | 709 949,87 |
| Ressources propres d'investissement | 393 845,36 | 747 168,00 | 638 444,24 | 226 605,38 |
| FCTVA | 236 744,92 | 514 979,12 | 499 997,97 | 161 556,48 |
| Divers (TA) | 157 100,44 | 232 188,88 | 138 446,27 | 65 048,90 |
| Subventions | 264 051,93 | 238 218,60 | 573 827,44 | 770 054,80 |
| Emprunt | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Variation de l'excédent (1) | -2 867 434,11 | -723 416,84 | 916 964,90 | 208 089,40 |
| Résultat Global de Clôture (2) | 2 794 270,67 | 2 071 103,83 | 2 899 031,51 | 3 117 955,02 |
| Besoin de financement (D-R invest.) (I) | 2 334 450,99 | 1 711 025,69 | 2 383 946,02 | 2 546 969,02 |
| Capacité de financement (D-R fonct.) (II) | 459 819,68 | 360 078,14 | 515 085,49 | 570 986,00 |
| Résultat de clôture d'exécution = (II+I) | 2 794 270,67 | 2 071 103,83 | 2 899 031,51 | 3 117 955,02 |
| Résultat des reports | -2 096 609,56 | 293 734,22 | -1 243 576,21 | -1 202 897,86 |
| Résultat global | 697 661,11 | 2 364 838,05 | 1 655 455,30 | 1 915 057,16 |

Conseils Municipaux

(1) Résultat de l'exercice : Ressources mobilisées (Épargne nette + ressources propres + subventions + emprunts) – Dépenses d'investissement. (2) Excédent global de clôture = le CA de l'année N

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,
- prend acte des objectifs budgétaires fixés pour 2017.

17-02 - Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,
- autorise l'adhésion de la commune d'Offemont en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif du groupement,
- autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune d'Offemont et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- s'acquiesce de la participation financière prévue par l'acte constitutif,
- donne mandat au Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

17-03 - La Ruche - Adoption des tarifs des sorties et des activités organisées pour la période de mars à début juillet 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve les tarifs appliqués pour les activités et les sorties organisées par la Ruche pour la période de mars à début juillet 2017.

17-04 - Demande de subvention DETR année 2017 - Développement économique, environnemental et touristique

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- sollicite de l'État une subvention au titre de la DETR 2017 pour ces travaux,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---------------------------|---------------------------|---|-------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Création piste cyclable : | | Subventions sollicitées : DETR – développement économique environnemental et touristique | 12 126,30 € | 40 % |
| Rue Rameau + éclairage | 13 836,75 € 4 208,50 € | Amendes de police (40 % sur 15 000 €) | 6 000,00 € | 19,79 % |
| Rue Sous la Miotte | 12 270,50 € | SIAGEP (certificats d'économies d'énergie) | 4 850,52 € | 16 % |
| | | Autofinancement | 7 338,93 € | 24,21 % |
| Total | 30 315,75 € | Total | 30 315,75 € | 100 % |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

17-05 - Demande de subvention DETR année 2017 – Développement social, maintien des services publics en milieu rural, services à la personne

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 4 contre
- sollicite de l'État une subvention au titre de la DETR 2017 pour ces travaux,

Conseils Municipaux

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---|--------------|---|--------------|-------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Création d'une restauration scolaire : Gros œuvre | 159 000,00 € | Subventions sollicitées : DETR – développement social, maintien des services publics en milieu rural, services à la personne | 69 000,00 € | 40 % |
| Équipements de la cuisine | 13 500,00 € | Autofinancement | 103 500,00 € | 60 % |
| Total | 172 500,00 € | Total | 172 500,00 € | 100 % |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

17-06 - Demande de subvention DETR année 2017 - Travaux de sécurité

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- sollicite de l'État une subvention au titre de la DETR 2017 pour ces travaux,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|--|--------------|--|--------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Travaux aménagement de la rue du Chêne | 174 494,50 € | Subventions sollicitées : Conseil départemental partenariat en direction des communes | 40 000,00 € | 22,92 % |
| | | DETR | 69 797,80 € | 40 % |
| | | Autofinancement | 64 696,70 € | 37,08 % |
| Total | 174 494,50 € | Total | 174 494,50 € | 100 % |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant

17-07 - Demande de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Fonds d'Intervention de Proximité – Fourniture et pose d'un gazon synthétique sur le City Green situé aux abords du gymnase

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- dépose un dossier pour la fourniture et pose d'un gazon synthétique sur le City Green situé aux abords du gymnase dont le montant des travaux s'élève à la somme de 12 574,00 € HT,
- sollicite une subvention de la Région une subvention au titre du FIP pour ces travaux,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---|-------------|-------------------------|-------------|------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Fourniture et pose d'un gazon synthétique | 12 574,00 € | Subventions sollicitées | | |
| | | Conseil Régional | 6 287,00 € | 50 % |
| | | Autofinancement | 6 287,00 € | 50 % |
| Total | 12 574,00 € | Total | 12 574,00 € | 100% |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

17-08 - Demande de subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur – Chapitre Équipement - pour l'installation d'une clôture autour du stade

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- sollicite de la Ligue du Football Amateur une subvention pour l'installation d'une clôture autour du stade d'honneur de football dont le montant s'élève à la somme de : 16 436,00 € HT,

Conseils Municipaux

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|-------------------------|-------------|-----------------------------------|-------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Travaux de sécurisation | 16 436,00 € | Subventions Sollicitées | | |
| | | Conseil départemental Partenariat | 5 000,00 € | 30,42 % |
| | | Ligue de Football Amateur | 5 000,00 € | 30,42 % |
| | | Autofinancement | 6 436,00 € | 39,16 % |
| Total | 16 436,00 € | Total | 16 436,00 € | 100% |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

17-09 - Demande de subvention au titre des Amendes de police - répartition 2017 – Amélioration de l'éclairage public sur diverses rues

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
 - adopte la présente délibération, sollicitant une subvention du Conseil départemental, au titre des amendes de police répartition 2017, pour la réalisation de ces travaux,
 - adopte le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---|-------------|---|-------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Travaux d'amélioration de l'éclairage public rue de l'Étang, et rue des Prés Chevril, | 11 988,00 € | Subventions sollicitées | | |
| | | Conseil départemental : Amendes de police (40 % sur 15 000 €) | 6 000,00 € | 24,97% |
| | | Rue du Chêne | 7 829,50 € | |
| Rue Rameau | 4 208,50 € | SIAGEP : certificats d'économies d'énergie | 3 844,16 € | 16 % |
| | | Autofinancement | 14 181,84 € | 59,03 % |
| Total | 24 026,00 € | Total | 24 026,00 € | 100 % |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

17-10 - Demande de subvention au titre des Amendes de police - répartition 2017 – création d'un parking rue Lully

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
 - adopte la présente délibération, sollicitant une subvention du Conseil départemental, au titre des amendes de police répartition 2017, pour la réalisation de ces travaux,
 - adopte le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|--|-------------|---|-------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Travaux de création d'un parking rue Lully | 15 308,50 € | Subventions sollicitées | | |
| | | Conseil départemental : Amendes de police (40 % sur 15 000 €) | 6 000,00 € | 39,19 % |
| | | Autofinancement | 9 308,50 € | 60,81 % |
| Total | 15 308,50 € | Total | 15 308,50 € | 100 % |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

17-11 - Programme de travaux ONF année 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
 - approuve le programme de travaux,
 - autorise Monsieur le Maire à signer ce programme.

17-12 - État d'assiette 2017 pour la forêt communale

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
 - approuve l'État d'assiette des coupes de l'exercice 2017 tel que décrit précédemment,
 - autorise la vente des bois selon le mode de vente proposé par l'ONF.

Conseils Municipaux

17-13 - Façonnage du bois de chauffage année 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés (Monsieur SAKAR Kenan et Monsieur VETTER Lionel ne prennent pas part au vote)

- fixe le prix du stère à façonner à 8 €,
- instaure une part fixe de 30 € qui sera déduite du prix total dû à la réception des travaux et après cubage.

17-14 - Convention avec le Conseil départemental – Itinéraires VTT

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte ce dispositif,
- accepte l'inscription de ces itinéraires au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

17-15 - Achat de barrières d'occasion

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 4 contre (Madame TRITTER Carole ne prend pas part ni au débat ni au vote)

- accepte cette proposition.

17-16 - Inventaire MIEL et CSAC suite à l'installation de défibrillateurs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition.

17-17 - Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 4 contre et 2 abstentions

- désigne Monsieur ZORIC Pierre, et Monsieur MOINET Jean-François susceptibles d'être proposés sur la liste que Grand Belfort Communauté d'Agglomération doit transmettre à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Compte-rendu succinct de la séance du 20 mars 2017

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, COENT Jean-Yves, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, ROMANCZUK Suzanne, OEUVARD Renaud, LAMAIRE Gilles, GREGET Luce, MEKKI Taïeb, ZELLER Bernard, GERARD Chantal, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusées :

Madame ROUSSELET Michelle, pouvoir à Madame KADDOUR Zohra,

Madame DECOCK Claude, pouvoir à Monsieur LAMAIRE Gilles,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GERARD Chantal.

Excusée :

Madame KAMMERER Laurence.

Madame ROMANCZUK Suzanne, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 20 mars 2017, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 30 janvier 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- prend acte du contenu de la présente délibération.

17-18 - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2016 – Budget général

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L 1612-12, détermine les conditions de l'arrêté des comptes des collectivités.

Conseils Municipaux

En application de ces dispositions, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'assemblée sur le Compte Administratif.

L'arrêté des comptes de Monsieur le Trésorier pour l'année 2016 qui figurent dans le Compte de Gestion est conforme à l'arrêté des comptes de Monsieur le Maire pour cette même année.

Ainsi le Compte Administratif de la commune fait apparaître les résultats suivants :

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| * un total général de dépenses de : | 4 097 560,97 € |
| * un total général de recettes de : | 7 246 429,05 € |
| d'où un excédent de clôture de : | 3 148 868,08 € |

compte tenu des restes à réaliser de l'exercice 2016 tant en :

| | |
|---|----------------|
| * dépenses engagées non mandatées : | 1 415 269,23 € |
| * qu'en recettes budgétées non encaissées : | 212 371,37 € |
| ce qui représente un solde négatif de : | 1 202 897,86 € |
| d'où un résultat global pour 2016 de : | 1 945 970,22 € |

L'arrêté des comptes de Monsieur le Trésorier pour l'année 2016 qui figurent dans le Compte de Gestion est conforme à l'arrêté des comptes de Monsieur le Maire pour cette même année.

Ainsi le Compte Administratif de la commune fait apparaître les résultats suivants :

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| * un total général de dépenses de : | 4 097 560,97 € |
| * un total général de recettes de : | 7 246 429,05 € |
| d'où un excédent de clôture de : | 3 148 868,08 € |

compte tenu des restes à réaliser de l'exercice 2016 tant en :

| | |
|---|----------------|
| * dépenses engagées non mandatées : | 1 415 269,23 € |
| * qu'en recettes budgétées non encaissées : | 212 371,37 € |
| ce qui représente un solde négatif de : | 1 202 897,86 € |
| d'où un résultat global pour 2016 de : | 1 945 970,22 € |

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- il appartient au Conseil Municipal de désigner un de ses membres pour présider la séance pendant l'examen du Compte Administratif de la Commune,
- Monsieur le Maire doit se retirer au moment du vote concernant l'adoption du Compte Administratif 2016.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- désigne Monsieur Dominique BROS, 1^{er} Adjoint pour présider les débats,
- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2016 – Budget général.

17-19 - Adoption du Compte de Gestion du Trésorier Municipal – Budget général

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- adopte le Compte de Gestion du budget principal de la Commune étant précisé que celui-ci est identique au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2016.

17-20 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 – Budget général

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- inscrit en solde d'exécution de fonctionnement, au compte R 002, en recettes de fonctionnement, la somme de 400 000,00 €,
- affecte au compte R 1068 en recettes d'investissement la somme de 201 899,06 €, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des dépenses nouvelles,
- et inscrit en solde d'exécution d'investissement, au compte R 001, en recettes d'investissement, la somme de 2 546 969,02 €.

17-21 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Budget général

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve le bilan des acquisitions et des cessions foncières joint au Compte Administratif 2016.

17-22 - Adoption du Budget Primitif 2017 de la Commune

Section de Fonctionnement

* Dépenses

L'ensemble des dépenses s'élève à 3 275 810,87 € dont :

- 899 835,81 € de charges à caractère général,
- 1 652 204,00 € de frais de personnel,
- 467 000,00 € de charges de gestion courante,

Conseils Municipaux

65 000,00 € de frais financiers,
41 000,00 € de charges exceptionnelles,
140 707,06 € de dotation aux amortissements,
10 064,00 € d'atténuation de produits.

* Recettes

Le total des recettes prévues est de 3 734 886,44 € se décomposant de la façon suivante :

52 208,00 € d'atténuations de charges,
179 590,00 € de vente de produits de service,
1 737 201,00 € de recettes fiscales,
1 024 821,24 € de dotations et subventions,
67 600,00 € d'autres produits de gestion courante,
243 466,20 € de produits exceptionnels,
30 000,00 € de travaux en régie,
400 000,00 € d'excédent de fonctionnement reporté.

* Bilan

Les recettes prévisionnelles nous permettent d'opérer un prélèvement de 459 075,57 € afin de financer une partie des opérations d'investissement.

Section d'Investissement

* Dépenses

Le remboursement du capital des emprunts se monte à 200 000,00 €. Le montant total des opérations d'équipement est de 2 957 054,19 € pour l'année 2017 avec en sus les reports de dépenses engagées non mandatées d'un montant de 1 415 269,23 € de l'année 2016 (voir état joint) soit un total général de dépenses de 4 572 323,42 €. En ce qui concerne la programmation des investissements, il est prévu au Budget Primitif 2017 pour l'essentiel :

- Dépôts et cautionnements reçus : 480,00 €
- Étude de circulation : 20 000,00 €
- L'achat du logiciel e.enfance : 7 000,00 €
- Subvention pour ravalement de façades : 7 000,00 €
- L'achat de terrains (en réserve) : 1 322 004,19 €
- Travaux ONF : 2 000,00 €
- Clôture bassin de rétention : 20 000,00 €
- Mise en place signalétique handicapés : 10 000,00 €
- Le changement de la chaudière de l'école du Centre : 25 000,00 €
- Divers travaux écoles et CLÉ : 25 000,00 €
- Mise aux normes électriques bâtiments communaux : 15 000,00 €
- Sécurisation école du Martinet : 38 000,00 €
- Réfection et aménagement MIEL : 200 000,00 €
- Création d'un DOJO : 375 000,00 €
- La réfection de la salle polyvalente de l'Arsot : 220 000,00 €
- Clôture du stade : 20 000,00 €
- Agrandissement locaux club de pétanque et sanitaires : 30 000,00 €
- Installations de garages aux casernes plus réaménagement de la zone : 150 000,00 €
- Piste cyclable rue Sous la Miotte : 40 000,00 €
- Réfection mise en sécurité rue du Chêne : 210 000,00 €
- Sécurisation voie Romaine : 10 500,00 €
- Création parking rue Lully : 25 000,00 €
- Marquage au sol : 20 000,00 €
- Signalétique commune : 20 000,00 €
- Éclairage rue de l'Étang, rue des Prés Chevrils et rue du Chêne : 24 000,00 €
- Éclairage intersection rue Rameau/piste cyclable : 8 000,00 €
- Achat de véhicules pour les services techniques : 30 000,00 €
- Achat d'une lame à neige : 10 000,00 €
- Achat d'une saleuse : 2 000,00 €
- Achat de postes informatiques et vidéo projecteur : 6 500,00 €
- Achat d'un appareil photo (communication) : 500,00 €
- Achat d'un massicot : 210,00 €
- Achat d'un destructeur de passeports : 2 830,00 €
- Achat de mobilier CLSH (armoires, chaises) : 2 500,00 €
- Achat fauteuils coin lecture 5^e classe : 800,00 €
- Mobilier bibliothèque participative : 110,00 €
- Achat armoire métallique vestiaires foot : 200,00 €
- Achat petit matériel CLSH : 1 300,00 €
- Achat de barrières : 2 600,00 €



CONCEPTION - RÉALISATION - MAINTENANCE

**Climatisation
Chauffage
Sanitaire**

ZAIC du Ballon
90300 OFFEMONT
info@mdte.fr

Tél. 03 84 28 38 38
Fax 03 84 28 64 66
www.mdte.fr

Conseils Municipaux

- Achat de matériel conseil des enfants : 4 000,00 €
- 2^e City Green vers le gymnase : 16 000,00 €
- Changement lave-vaisselle industriel MIEL : 3 320,00 €
- Achat d'un aspirateur pour la mairie : 200,00 €
- Travaux en régie : 30 000,00 €

* Recettes

Les recettes s'élèvent (hors transfert de la section de fonctionnement) à 4 113 247,85 € dont 212 371,37 € de recettes engagées non encaissées de 2016 (voir état joint) :

- 2 546 969,02 € d'excédent d'investissement reporté constaté au CA 2016
- 201 899,06 € d'excédent de fonctionnement reporté constaté au CA 2016
- 107 262,06 € de FCTVA
- 50 000,00 € de Taxe d'Aménagement (TA)
- 483 044,01 € du produit des cessions
- 370 515,00 € de subventions
- 480,27 € de dépôts et cautionnements reçus
- 140 707,06 € de dotation aux amortissements

auxquelles s'ajoutent, par transfert de la section de fonctionnement, 459 075,57 € de prélèvement pour investissement, soit un total général de recettes de 4 572 323,42 €.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 contre et 1 abstention
- adopte le Budget Primitif 2017 de la Commune.

17-23 - Vote des taux 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre
- adopte les taux suivants pour 2017 :

| | Taux 2017 |
|------------------------|-----------|
| Taxe d'habitation | 13,64 % |
| Taxe foncière | 15,46 % |
| Taxe foncière non bâti | 33,97 % |

17-24 - Services communaux impayés par des usagers

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte d'admettre en non-valeur les impayés tels que décrits dans la présente délibération.

17-25 - Convention pour mise en place de TIPI, paiement par carte bancaire sur Internet pour les usagers

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- autorise la mise en place de TIPI comme mode de paiement par Internet,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la DGFIP et la Commune d'Offemont.

Madame TRITTER Carole quitte la salle à 20 h 45.

17-26 - Retrait de la délibération 17-15 du 30 janvier 2017 et adoption d'une nouvelle délibération pour l'achat de barrières de chantier d'occasion

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 5 contre
- retire la délibération 17-15 du 30 janvier 2017,
- accepte l'achat de 108 barrières d'occasion de type Héras, avec les plots et les brides correspondants, au prix de 20 € H.T. le lot (1 barrière + 1 plot + 1 bride) ; le prix à neuf d'un lot est de l'ordre de 52,20 € H.T. ; le coût total de l'acquisition est de 2 160,00 € H.T.

Les membres de l'opposition quittent la séance à 20 h 49 à partir du rapport 17-27.
20 h 50 retour dans la salle de Madame TRITTER Carole.

17-27 - Demande de subvention exceptionnelle de la section Ballet sur glace de l'Association Sportive Municipale Belfortaine

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés (Monsieur SERZIAN Jacques ne prend part ni au vote ni au débat)
- attribue à la section Ballet sur glace de l'Association Sportive Municipale Belfortaine une subvention exceptionnelle de 300 € pour la participation de 6 jeunes patineurs offemontois à la 5^{ème} Nation's Cup (Championnat du Monde) les 22 et 23 avril 2017 à ANN ARBOR (États Unis).

Conseils Municipaux

17-28 - La Ruche – Adoption des tarifs des sorties organisées durant l'été 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve les tarifs appliqués pour les sorties organisées par la Ruche durant l'été 2017 dont le détail est ci-annexé.

17-29 - Modification du règlement intérieur de la Ruche

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve ces modifications.

17-30 - Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux titulaires d'une délégation à compter du 1^{er} janvier 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- attribue à compter du 1^{er} janvier 2017 les indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux titulaires d'une délégation sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique.

17-31 - Médecine Professionnelle et Préventive – Adhésion au Service de Santé au Travail Nord Franche-Comté

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- demande l'adhésion de la Commune d'Offemont au Service de Santé au Travail Nord Franche-Comté dans les termes précisés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

17-32 - Participation pour étude de circulation

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette étude de circulation.

17-33 - Transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (Loi ALUR)

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 2 voix pour et 18 contre
- se prononce contre le transfert de la compétence "documents d'urbanisme" au Grand Belfort.

17-34 - Vide-greniers 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte la tenue d'un vide-greniers, organisé par la Commune, le dimanche 27 août 2017,
- fixe un droit d'installation de 5 euros pour 2 mètres d'étagère prélevé auprès des exposants.

17-35 - Motion de soutien au Conseil départemental pour le maintien de la gratuité des transports scolaires pour tous les collégiens du Territoire de Belfort

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- adopte la présente motion,
- demande au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, de garantir le maintien de la gratuité des transports scolaires, comme il s'y était formellement engagé, et ainsi donner les mêmes chances de réussite à tous les collégiens de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

17-36 - Motion de soutien au Conseil départemental contre la fermeture du CAP Peintre Applicateur de Revêtement au Lycée professionnel de Delle

Je vous propose de soutenir l'action engagée par le Conseil départemental du Territoire de Belfort, Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- adopte la présente motion,
- demande au Recteur de ne pas fermer le CAP Peintre Applicateur de Revêtement au Lycée professionnel de Delle.

Compte-rendu succinct de la séance du 26 juin 2017

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, COENT Jean-Yves, Adjoints.

Conseils Municipaux

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, MEKKI Taïeb, ZELLER Bernard, ROUSSELET Michelle, KAMMERER Laurence, BOUVIER Françoise (arrivée à 20h07), GERARD Chantal, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DÉMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusées :

Madame ROMANCZUK Suzanne, pouvoir à Nicole MUESSER,
Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur Jean-Yves COENT,
Madame DECOCK Claude, pouvoir à Monsieur LAMAIRE Gilles.

Madame ROUSSELET Michelle, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 26 juin 2017, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 20 mars 2017

Madame Chantal GERARD demande que la phrase suivante soit ajoutée au rapport 17-26 relatif au retrait de la délibération 17-15 du 30 janvier 2017 et adoption d'une nouvelle délibération pour l'achat de barrières de chantier d'occasion : "Les membres de l'opposition étant en désaccord quittent la séance en lisant une motion".

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 4 abstentions adopte le compte-rendu.

20 h 07 : arrivée de Madame Françoise BOUVIER

17-37 - Constitution de la Commission Municipale : création d'un dojo

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve la création de la commission municipale proposée ci-dessus,
- a procédé à la désignation des membres de cette commission qui sont :

- o Jérôme BOYER
- o Pierre CARLES
- o Renaud OEUVRARD
- o Lionel VETTER
- o Jean-François MAUVAIS
- o Vedat DEMIR

17-38 - Convention de cohésion sociale et urbaine avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de cohésion sociale avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et tout acte y afférent ;

- autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides régionales pour financer les opérations prévues dans cette convention.

17-39 - Convention Commune d'Offemont/Association CLÉ pour l'occupation des locaux Jean MACÉ

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve le contenu du projet de convention ci-annexé,

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre l'Association CLÉ et la Commune pour l'occupation des anciens locaux de l'école élémentaire Jean MACÉ à Offemont.

17-40 - Fonds d'aide aux communes - Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- sollicite du Grand Belfort une subvention au titre du Fonds d'Aide aux Communes 2015/2020 pour ces travaux dont le montant des travaux s'élève à la somme de :

Travaux de réhabilitation, 1 005 000,00 € HT

Maîtrise œuvre, SPS, ...: 65 475,00 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---------------------------|----------------|---|----------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Travaux de réhabilitation | 1 005 000,00 € | Subventions sollicitées Conseil Régional Fonds de soutien | 400 000,00 € | 37,37 % |
| Maîtrise œuvre, SPS | | Grand Belfort : fonds de concours communautaire | 200 000,00 € | 18,68 % |
| Contrôle technique | 65 475,00 € | Conseil départemental Partenariat | 40 000,00 € | 3,74 % |
| | | Autofinancement | 430 475,00 € | 40,21 % |
| Total | 1 070 475,00 € | Total | 1 070 475,00 € | 100 % |

Conseils Municipaux

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

17-41 - Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité des Conseillers présents et représentés
- prend acte de cette nouvelle modification réglementaire.

17-42 - Convention de mise à disposition d'équipements sportifs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 5 contre (Messieurs CARLES Pierre, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, OEUVRARD Renaud, VETTER Lionel et Madame TRITTER Carole ne prennent pas part au vote)

- approuve cette proposition,
- approuve la convention ci-annexée,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Association Multisports Offemontois.

17-43 - La Ruche - Adoption des tarifs des sorties et des activités organisées pour la période de septembre à décembre 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve les tarifs appliqués pour les activités et les sorties organisées par la Ruche pour la période de septembre à décembre 2017.

17-44 - Demande de subvention à la CAF pour la création d'une restauration scolaire et d'une salle de motricité dans les locaux de l'ancienne école maternelle du Martinet

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- sollicite de la CAF une aide financière pour ces travaux dont le montant s'élève à la somme de :

Travaux d'aménagement : 299 500,00 € HT

Maîtrise œuvre, SPS, ... : 22 786,40 € HT

Équipement mobilier : 13 500,00 € HT

Soit un total de : 335 786,40 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---|--------------|--|--------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Travaux d'aménagement | 299 500,00 € | Subventions sollicitées | | |
| Maîtrise œuvre, SPS Contrôle technique | 22 786,40 € | Grand Belfort : fonds de concours communautaire | 73 919,00 € | 22,01 % |
| Équipement mobilier | 13 500,00 € | Conseil départemental Partenariat | 14 784,00 € | 4,40 % |
| | | CAF | 67 157,28 € | 20,00 % |
| | | Autofinancement | 179 926,12 € | 53,59 % |
| Total | 335 786,40 € | Total | 335 786,40 € | 100 % |

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

17-45 - Adhésion au groupement de commandes relatif aux petites fournitures de bureau et fourniture de papier

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 3 abstentions

- accepte d'adhérer au groupement de commandes,
- approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes relatif aux petites fournitures de bureau et fourniture de papier,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier au nom et pour le compte de la Commune.

17-46 - Aide aux temps libres

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

17-47 - Attribution de subventions pour l'année 2017

Lors du vote du budget primitif (délibération en date du 20 mars 2017), vous avez approuvé l'inscription d'une somme de 45 400 € à l'article 6 574. Je vous propose donc la répartition suivante des subventions aux associations communales ou qui œuvrent pour l'intérêt communal.
Voir tableau des subventions votées en page 47.

17-48 - Avenant à la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement à l'Association CLÉ

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve l'avenant à la convention ci-joint,
- autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

17-49 - Modification des statuts du SIAGEP

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- adopte la présente délibération,
- accepte la modification des statuts du SIAGEP telle que présentée ci-dessus.

17-50 - Modification des tarifs de location de la MIEL

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- adopte les modifications tarifaires apportées à la convention de location de la salle MIEL telles que décrites ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin qu'elles soient mises en application et qu'elles soient respectées.

17-51 - Modification de la convention d'utilisation des salles de la Mairie et instauration d'un tarif de location

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- adopte ces nouvelles conditions tarifaires ainsi que les modifications apportées à la convention d'utilisation des salles de la Mairie telles que décrites ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin qu'elles soient mises en application et qu'elles soient respectées.

17-52 - Renouvellement partenariat Carte Avantages Jeunes 2017/2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte que la Commune soit à nouveau partenaire du dispositif "Carte Avantages Jeunes", comme l'année passée,
- accepte qu'elle prenne en charge une partie de son prix de vente à hauteur de 1 € par carte pour les jeunes offemontois jusqu'à l'âge de 20 ans inclus (les Cartes Avantages Jeunes sont facturées à la commune 7 € et revendues au tarif de 6 € maximum l'unité).
- autorise Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches liées à la mise en œuvre de ce dispositif et à signer la convention à intervenir entre la Commune et la Ville de Belfort-BIJ.

Madame TRITTER Carole quitte la salle.

17-53 - Complément à la délibération 17-26 du 20 mars 2017 relative à l'achat de barrières de chantier d'occasion

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal par 20 voix pour et 5 contre

- prend acte de ces compléments d'informations.

Madame TRITTER Carole réintègre la salle.

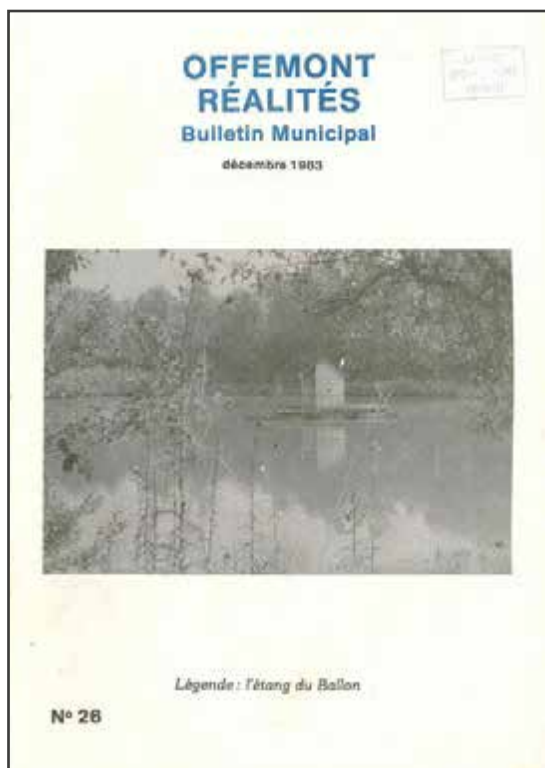
17-54 - Extension local PMI – demande d'acquisition d'un terrain communal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

- accepte la rétrocession au Conseil départemental d'une partie de la parcelle BM 85 afin de lui permettre l'extension du local PMI envisagé,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.



*Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-offemont.fr,
rubrique Vie municipale.*



 Retrouvez tous les numéros d'Offemont Réalités sur notre site internet, rubrique Animation et Communication.

LE MOT DU MAIRE

Oui, vous avez bien lu ! Mille francs d'amende pour avoir déversé dix mégots de cigarettes sur la voie publique !

Certes, la peine infligée peut paraître sévère et disproportionnée avec la faute accomplie.

Mais que ceci ait un effet dissuasif, nous le souhaitons nous - et vous aussi - qui avons déjà constaté avec quel sans-gêne, quel mépris, certains conducteurs, heureusement peu nombreux, se débarrassent, sur nos parkings, de leur cendrier bien plein.

Le feraient-ils d'ailleurs chez eux ? Chez eux, jetteraient-ils négligemment leurs mégots comme ils le font dans le hall ou dans les salles de nos bâtiments publics ?

Il n'y a pas, malheureusement, que les mégots qui salissent nos rues, nos places, nos bâtiments. Plus graves encore sont ces abandons de paquets de cigarettes vides, d'emballages de marchandises, de cartons, de papiers et de déchets divers sur les voies publiques.

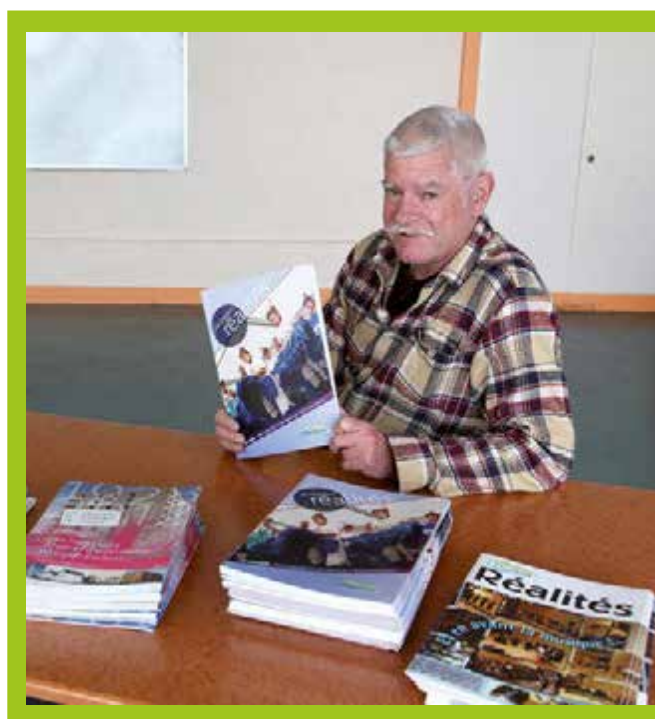
Notre Commune serait plus propre et plus accueillante si chacun, prenant conscience de sa responsabilité personnelle, s'abstenait de se débarrasser n'importe où et n'importe comment, de ce qui a perdu toute utilité pour lui.

Je souhaite que tous ceux qui détiennent, à quelque titre que ce soit, une parcelle de responsabilité et d'autorité, interviennent afin d'inculquer à chacun ces notions primordiales, de propreté, de respect du bien public, si bien ancrées dans le cœur des citoyens des pays voisins.

La propreté sera le seul luxe qui ne nous coûtera rien.

Alors, pour 1984, engageons le pari : notre Commune sera une commune propre ; et elle le sera sans qu'il soit besoin de recourir à des sanctions parfaitement légales, mais tout simplement avec l'accord, la responsabilité et la bonne volonté de tous : adultes, adolescents et enfants.

4



Magazines Offemont Réalités

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous voudrez bien en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

Magazine Offemont Réalités :

Nos 7 et 8 de 1974, N° 24 de 1983, Nos 26 et 27 de 1984 - 1974 - 1983 1984 - 1985 - 1988 - 1995 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2010 - 2011 - 2012 2013 - 2014 - 2015 - 2016.

Éditions spéciales :

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arsot - Hors série 14/18.

Dialoguons

Je me permets de vous écrire concernant le terrain de jeu situé derrière notre parcelle. J'ai remarqué que la surface de jeu avait été modernisée ce qui est une très bonne chose pour la pratique du football (blessures évitées, insonorisation). Toutefois, j'attire votre attention sur trois points :



- je souhaiterais que les horaires d'utilisation de cette aire de jeu soient visibles et respectés afin d'éviter d'avoir des jeunes qui jouent très tard.

Nous allons travailler à la mise en place d'un panneau qui précisera les heures d'ouverture du City Green à proximité du terrain de pétanque.

- Les structures métalliques et grillages sont véhémentes et les frappes répétées sur ces parties les ont fragilisés et créent des bruits assourdissants qui deviennent très désagréables.

La totalité des grilles a été démontée et ressoudée.

- Je vous avais rencontré afin de vous sensibiliser sur le nombre important de ballons venant sur notre terrain ou ceux des voisins.

Nous avons acquis des pare-ballons que nous allons installer.

Je tiens à vous signaler des nuisances nocturnes répétées sur la piste cyclable aux abords des immeubles situés 22 et 24 rue Marie CURIE. En effet, un banc et une poubelle ont été installés en bordure de piste non loin des immeubles et habitations avoisinantes. Le problème est qu'un groupe de jeunes vient régulièrement, ils ne font pas que discuter calmement, ils hurlent et ce jusqu'à passé minuit. Ces nuisances sont très gênantes pour le sommeil.

À la demande de plusieurs personnes âgées les services techniques ont réfléchi sur le lieu le plus approprié pour sa réinstallation. Les Aînés utilisent quotidiennement ce banc, il est à disposition des habitants. Il est intolérable de laisser des jeunes faire du bruit après 22 h. C'est pourquoi il me paraît normal après les avoir prévenus et si les nuisances persistent que vous appeliez les services de police.

Nous habitons avec ma famille rue Sous la Miotte ; comment est-il possible qu'une course telle que le triathlon de Belfort passe par notre rue sans que nous en soyons informés ? Qu'en est-il du devoir d'information et de sécurité de la Mairie ? Deuxième point concernant les travaux. Nous avons reçu une lettre d'information annonçant des perturbations sur avril, mai et juin alors que les travaux ont commencé fin mars en bloquant la rue du Bromont entre Offemont et Denney. On peut comprendre que sur des travaux d'une telle ampleur qu'il soit difficile d'avoir un planning précis sur plusieurs mois, mais il doit bien y avoir possibilité d'être informé plus précisément.

- La réunion d'information aux Communes concernant le triathlon ayant eu lieu le 02 mai, nous n'avons pas été dans la capacité de porter ces informations dans le VIV'OFF dont l'impression a été bouclée fin avril.

- Concernant les travaux commencés fin mars, ces travaux avaient lieu sur la Commune de Denney, ENE-DIS a fermé cette portion de route sans en informer la Commune d'Offemont. En date du 09 mars, nous vous avons fait parvenir un courrier sans connaître précisément les dates de fermeture. Croyez bien que les services techniques font au mieux pour vous informer le plus rapidement possible.

Dialoguons

Habitant rue de la Fraternité, j'ai constaté une voiture et une moto sur la piste cyclable. J'ai appelé la Police. Je suis inquiète car beaucoup de gens se promènent sur la piste, je crains un accident.

Suite à ces informations, nous avons contacté le Conseil départemental en charge de la piste cyclable afin d'installer des barrières aux extrémités de cette dernière pour empêcher la circulation de quads, de motos et scooters sur ce cheminement réservé aux cycles et aux piétons. Le Conseil départemental n'est pas opposé à la mise en place de barrières. Nous nous sommes rendus sur place afin d'étudier le positionnement des barrières le plus adapté.

Je me permets de vous contacter au sujet des aménagements piétonniers dans le lotissement du Clos de la Roselière (autour du gymnase). J'ai relevé quelques points dommageables :

- le passage piéton juste après l'entrée de l'allée Louise MICHEL est en plein virage, ne serait-il pas possible de le décaler de l'autre côté de l'allée Louise MICHEL dans la ligne droite ?
- juste après ce passage (côté immeuble), des voitures stationnent quasi systématiquement sur le trottoir, obligeant les piétons et poussettes à redescendre sur la chaussée. Un aménagement peut-il être étudié ?
- l'allée piétonnière allant de la piste cyclable vers le stade via l'allée Louise MICHEL est totalement invisible pour les voitures qui empruntent cette rue. Si un enfant "déboûle" un peu vite (d'autant que cette allée est en pente), il est impossible de réagir à temps ; et pour les non riverains, difficile aussi de ralentir de manière préventive car l'allée n'est pas visible ni même signalée.

J'en profite pour vous demander s'il y a des horaires spécifiques pour déposer des dons de livres pour la bibliothèque participative ?

En ce qui concerne la piste cyclable, les services techniques vont mettre en place des panneaux côté piste cyclable et côté rue, ce qui devrait assurer davantage de sécurité pour les enfants et les adultes.

Concernant le passage piéton, il a déjà été déplacé et mis à cet endroit pour qu'il se voie de part et d'autre de la rue.

Les horaires de la bibliothèque sont les mêmes que ceux d'ouverture de la mairie :


- De 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi,
- de 08 h à 12 h le samedi matin.

Attention aux horaires cet été :


- du 15 juillet au 19 août, nous vous accueillons de 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (fermeture le samedi),
- la mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 14 août.

Bonjour, je me demande si cela ne pourrait pas être intéressant de créer une médiathèque à Offemont. Qu'en dites-vous ?

La Commune voisine, Vétrigne, possède déjà une médiathèque. Celle de Belfort est accessible également rapidement. Est-il nécessaire d'en ouvrir une à Offemont ? Nous avons préféré créer une petite bibliothèque participative.




LEADER EUROPÉEN
des entreprises de création et
d'entretien d'espaces paysagers
et de terrains de sport



ESPACES VERTS - ESPACES URBAINS - ESPACES SPORTIFS
ESPACES RÉCRÉATIFS - ARROSAGE & FONTAINERIE

AGENCE DE BELFORT-MONTBÉLIARD
ZA des Sillons - Rue du Chemin de Fer
90600 GRANDVILLARS France
Tél. 03 84 56 92 00
idverde.com



État civil du 16 janvier au 15 juin 2017

Naissances

22/12/2016 – **Amir** ABID de Nourdine ABID et Nadia ABID
14/01/2017 – **Lizéa** REMULE de Mathieu REMULE et Samantha LAKO
28/01/2017 – **Léonie** LAPCEVIC de Dalibor LAPCEVIC et Céline GROSJEAN
07/02/2017 – **Soheib** BELKAID de Hocine BELKAID et Halima BOUBESSIT
12/02/2017 – **Lina** BITSCH de Thomas BITSCH et Emelyne ANTOINE
18/02/2017 – **Jules** ROUSSEL de Benjamin ROUSSEL et Laetitia VILFRIED
23/02/2017 – **Allan** BOUVIER de Sébastien BOUVIER et Camille DENIS
28/02/2017 – **Nouh** KLOUCHA de Zenagui KLOUCHA et Sonia MERIMECHE
11/03/2017 – **Anya** MERIMECHE de Nies MERIMECHE et Fadoua AIT-OUARAB
12/03/2017 – **Lou-Ann** SINGER de Laurent SINGER et Isabelle BOISSAC
18/03/2017 – **Zakaria** SOUIDI de Abed SOUIDI et Rabiâa BENYAMINA
23/03/2017 – **Dalia** IKHLEF de Zaher IKHLEF et Nabila REBAHI
20/04/2017 – **Marya** MOUNTASSIR de Zouhair MOUNTASSIR et Nadjett MIMOUNI
26/04/2017 – **Aïssa** BARRIHANE de Nabil BARRIHANE et Pascaline COLLINO
01/05/2017 – **Diego** ROBINET de Guillaume ROBINET et Aurélie LEPERA
04/05/2017 – **Tanès** ABID de Ahcène ABID et Ouiza ABDOUN
04/05/2017 – **Maëlys** BIHL de Kévin BIHL et Mélanie MANUELLE
17/05/2017 – **Léa** BRUNNER de Alexandre BRUNNER et Julie BIGEARD
19/05/2017 – **Naël** EL MEKTAOUI de Youssef EL MEKTAOUI et Virginie LEPOITTEVIN-TOINE
02/06/2017 – **Livia** BOETSCH de Cyril BOETSCH et Charlène HOFFSCHNEIDER
03/06/2017 – **Lou** SAUCY de Jonathan SAUCY et Jennifer BUREN
12/06/2017 – **Firasse** BOUBERTAKH de Sabar BOUBERTAKH et Naïma KHENNAOUI

Décès

28/01/2017 – Hocine BOUGHLITA, 88 ans
14/02/2017 – Smâil BOUFERCHA, 85 ans
02/03/2017 – André LADRET, 80 ans
22/03/2017 – Zahia FARRADJI, veuve MAHROUCHI, 81 ans
31/03/2017 – Pascal REINICHE, 52 ans
29/05/2017 – Odile MARCHAL, 82 ans
14/06/2017 – Michel SALVADOR, 77 ans

Baptêmes républicains

29/04/2017
Eben MERLE de Marika MERLE
Parrain : Benoît MERLE
Marraine : Sandra MERLE

13/05/2017
Mayron PAYET de Jimmy PAYET et Sabrina MEYER
Parrain : Yohan PAYET
Marraine : Jessica MEYER

Mariages

le 11/02/2017
Caroline DUFRAIGNE
et Jean-Michel MARSOT

le 15/04/2017
Cindy RANNOU
et Benoit SCHOCH

le 13/05/2017
Orlane WIEDER
et Jean-Michel ROZ

*Lors des mariages,
une corbeille est mise
à disposition des
participants au profit du
CCAS. Le montant de ces
dons entre le 1^{er} janvier
et le 02 juin 2017
s'est élevé à 220 €.*

Rappel de la réglementation concernant les nuisances sonores



Merci de respecter les horaires
arrêtés par la Préfecture :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Dimanche, jours fériés de 10 h à 12 h.

Arrêté préfectoral n°2015105-005 du 15 avril 2015

**Nous
remercions
vivement
Madame
ROUILLON
qui a fait don
de ce magnifique
caoutchouc
à la Commune.
Il a pris place
dans la mairie.**



Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont "**

Le Parc Zen : 56 logements séniors, une maison de santé en plein centre bourg, une architecture de hauteur raisonnée, un projet privé soutenu par l'équipe municipale. C'est ce projet que dénigre en permanence Mme BOUVIER. Le Parc Zen est une chance pour notre Commune : une chance fiscale par l'apport de taxes foncières et d'habitations, une chance sociale avec du personnel médical de proximité, une chance économique pour les entreprises du bâtiment. Oui Mme BOUVIER s'oppose à ce projet alors que le sien, sans résidence sénior, aurait coûté 1,7 million d'euros à la commune et entre 100 et 200 000 euros de frais de fonctionnement annuels payés par vous, contribuables offemontois. Le permis de construire du Parc Zen a été accepté par le service urbanisme de Grand Belfort, signé par la commune d'Offemont. Aussitôt Mme BOUVIER a déposé un recours afin d'empêcher l'aboutissement de ce projet, c'est irresponsable !

Peut-on dire qu'il s'agit d'une personne préoccupée par l'intérêt général ...

Groupe d'opposition - Liste **"Offemont-Solidarité-Progrès"**

Quel est le bilan de l'équipe de M. Carles à mi-mandat ? La Miel avec sa restauration scolaire, son CLSH ? Le gymnase ? L'accessibilité 'handicapés' de la mairie et la rénovation de la salle du conseil ? Les pistes cyclables ? Le salon salé-sucré ? Le vide-grenier ? La politique sociale et culturelle ? La rénovation du quartier de l'Arsot ? Les lotissements à taille humaine à large dominante 'individuel' ? Le fleurissement ? L'installation de commerces de proximité en lien direct avec les besoins vitaux des habitants ? Tout cela, vous le savez bien, ce sont les précédents élus qui l'ont mis en place. La maison médicale ? Les travaux avaient commencé, les ordres de service donnés. L'arrêt du chantier a coûté entre 200 et 300 000 euros. Pour mettre à sa place une restauration scolaire qui re-fracturera socialement la Commune au moment où on a le plus besoin d'unité. On en est aujourd'hui au degré zéro de la politique. Aucun élan, aucune vision d'avenir pour une Commune qui mérite mieux.

Groupe d'opposition - Liste **"Une renaissance pour tous"**

L'été est là.

Avec la venue des beaux jours, quads, motos et scooter sont de nouveau de sortie au sein de nos quartiers. Ne pensez-vous pas qu'il serait bon que cette vieille tradition se termine un jour ? Nos quartiers se transforment, s'embellissent, de nouveaux arrivants construisent, il n'y a rien de plus exaspérant que d'entendre continuellement le vrombissement des moteurs de ces engins. Sans compter les dommages qu'ils causent aux espaces verts et au mobilier urbain. C'est pourquoi en partenariat avec le conseil départemental et la mairie nous travaillons sur un projet commun qui est, dans un premier temps, de sécuriser les pistes cyclables, lieux de promenade des habitants.

Je participe également aux réunions de travail sur la réhabilitation du quartier Ganghoffer, très prochainement nous vous proposerons de participer à une réunion publique lors de laquelle vous pourrez faire part de vos observations.

Le jeu des 7 erreurs

Depuis le début du mois de février, une bibliothèque participative a été installée à l'accueil de la Mairie d'Offemont. Saurez-vous trouver les 7 différences entre les deux photos ?

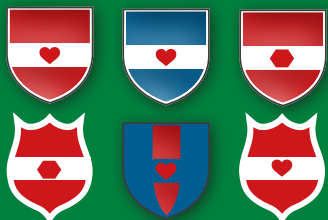


Énigme de la Rose des vents

Deux personnes sont dans une rue. L'une regarde en direction du nord, l'autre du sud. Cependant, elles arrivent à se voir, comment cela se fait-il ?

Quizzi

Quel est le bon blason de la Commune d'Offemont ?



Sudoku diabolique

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | | | 1 | | | | 6 |
| 9 | 1 | | | | | | | |
| | | 6 | | 7 | | | 4 | 5 |
| | | 7 | 2 | | 1 | 8 | | |
| | 5 | | | | | | 7 | |
| | | 3 | 4 | | 7 | 6 | | |
| 7 | 2 | | | 9 | | 5 | | |
| | | | | | | | 6 | 9 |
| 3 | | | | 2 | | | | 7 |

MOTS CACHÉS

RUES DE L'ARSOT ET GANGHOFFER

B B F M T L Z C S G O D F I P K H
 E B R D A O D J O C M N G L E I O
 U X A O E N O W Q M E G A L I T É
 R O T S S B E K L Z M G X R U K E
 E O E E P E R T W F U A N E N A B
 N G R V Y M M O Y G Y U N H A D G
 O Q N A F A R O T M B G M D J V F
 I E I F U C H A N L O U L F O A E
 R V T Z Q É I I N T T I B M F S X
 R Q É L T C A M U S O N T J O A X
 W N D E O B I X Y A T I A I I M
 F M X U U I E I V Y V Y S U F M K
 A W M S R Y R R S T C O Y E B U G
 T A Y S L F L K Q M L Q O T A G D
 S Q J E D Q Q M G O U E B O V M V A
 M I E L L E T O E O E U L Y K S D
 B B Y J X T B I B A S B P W U M U

- | | | |
|--------------|---------|-----------|
| Fraternité | Manet | Camus |
| CLÉ | Miellet | Commandos |
| Renoir | Macé | Berque |
| Leusse | Debrot | Gauguin |
| Rosemontoise | Égalité | |

Énigme mathématique

$$5 + 5 + 5 = 550$$

Comment parvenir à ce résultat en ajoutant une barre et sans toucher au signe égal ?

Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont, rubrique Animation et Communication.

À noter dans votre agenda !

| | |
|--|--|
| Vide-greniers / brocante | 27 août 2017 |
| Forum des activités sportives et culturelles | 06 septembre 2017 |
| Exposition artistique | 23 et 24 septembre 2017 |
| Maquis de Chérimont | 24 septembre 2017 |
| Sortie du Maire | 15 octobre 2017 |
| Repas annuel des Aînés | 04 novembre 2017 |
| Cérémonie du 11 novembre | 11 novembre 2017 |
| Cérémonie de la Libération d'Offemont | 18 novembre 2017 |
| Fête du Goût - Forum Nutrition Santé | 24 novembre 2017 |
| Fête du Goût - Cours de cuisine | 25 novembre 2017 |
| Fête du Goût - Salon SaléSucré | 26 novembre 2017 |
| Saint-Nicolas | 02 décembre 2017 |
| Marché de Noël | 08, 09, 10 et 15, 16, 17 décembre 2017 |
| Vœux du Maire | 05 janvier 2018 |
| "Fête vos jeux" | 28 janvier 2018 |
| Week-end "Découvertes" | 24 et 25 mars 2018 |
| Chasse aux œufs | 02 avril 2018 |
| Cérémonie du 08 mai | 08 mai 2018 |

Liste non exhaustive :
retrouvez tous les événements sur l'agenda
du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.



only
good